

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 267

6 février 2009

SOMMAIRE

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| Aetos Lux S.A. | 12778 | O.B.B. Stratford S.A. | 12770 |
| Anoi Estates S.A. | 12777 | Old Town | 12795 |
| A-productions S.à.r.l. | 12788 | Panarea S.A. | 12782 |
| Cartom S.à.r.l. | 12792 | Paper S.A. | 12785 |
| Citygrove Developments S. à r.l. | 12779 | Pëtschter Wand S.A. | 12816 |
| Clariden Leu (Lux) I | 12781 | PGM S.à.r.l. | 12793 |
| Clariden Leu (Lux) Sicav II | 12781 | PG Sub Silver S.A. | 12793 |
| Compagnie de Bourbon S.A. | 12780 | Phoenix S.à r.l. | 12782 |
| Domisa S.A. | 12788 | Photo Dichter | 12782 |
| E4U S.à r.l. | 12772 | PME Logistic S.A. | 12777 |
| Eaton Park Investments Sàrl | 12792 | Property Trust Montabaur, S.à r.l. | 12797 |
| Emmetex S.A. | 12779 | Property Trust Moosburg, S.à r.l. | 12787 |
| EPFCEE S.A. | 12789 | Property Trust Muehldorf, S.à r.l. | 12787 |
| Europarc Dreilinden F1 S.A. | 12794 | Property Trust Rothenburg 1, S.à r.l. | 12792 |
| Exor Group | 12795 | Property Trust Rothenburg 2, S.à r.l. | 12788 |
| Expertises et Développements Publics S.A. | 12798 | Qua Patet Orbis B.V. | 12772 |
| Foncière Rocade | 12773 | Querinvest S.A. | 12791 |
| Infinium S.A. | 12816 | Realfund | 12780 |
| Inkha S.A. | 12786 | R.E.I.T. I AB | 12799 |
| K Bridge | 12772 | Relay S.A. | 12780 |
| Lippo S. à r. l. | 12778 | Roeball S.A. | 12773 |
| Louv S.à.r.l. | 12773 | SICAV France-Luxembourg | 12781 |
| LSM, s.à r.l. | 12781 | Sicom Immobilière SA | 12791 |
| Marmor S.A. Holding | 12797 | SVMF Lux SPV S.à.r.l. | 12799 |
| Miura Re S.A. | 12816 | Talos S.A. | 12794 |
| Monceau Properties S.A. | 12780 | TBU-3 International S.A. | 12798 |
| Netcom 2000 Group S.A. | 12782 | Thalie S.A. | 12779 |
| O.B.B. France S.A. | 12770 | Vac Holdings S.à r.l. | 12783 |
| O.B.B. Gloucester S.A. | 12771 | Valengilux S.A. | 12816 |
| O.B.B. Realinvest (Finance Leases) S.A. | 12771 | Venera Holding S.A. | 12786 |
| | | World Software Services S.A. | 12774 |

O.B.B. France S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 110.612.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement, des actionnaires de la société O.B.B. France S.A. qui s'est tenue à Luxembourg en date du 28 novembre 2008:

- d'une part, le transfert du siège social de ladite société à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias;
- d'autre part, la constatation de la démission de la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING SA demeurant à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix, de la fonction du commissaire aux comptes et la nomination de la société danoise EQUINOR A/S, demeurant à DK-1265 Copenhague, Frederiksgade, 1, 1st floor, immatriculée au registre danois des sociétés sous le numéro 29 13 29 41, à la fonction du commissaire aux comptes;
- et enfin la constatation de la désignation de Monsieur Daniel REECE, demeurant à DK-2730 HERLEV (Danemark), Lillegards Alle 112 et de Monsieur Casper SLUMSTRUP, demeurant à L-1513 Luxembourg, 72, boulevard Prince Félix, comme représentants permanents des sociétés O.B.B. REALINVEST (EUROPE) SA, BLISWORTH MANAGEMENT SA, ROADE ONE MANAGEMENT SA, exerçant la fonction d'administrateur.

Pour extrait sincère et conforme
Maître Yusuf MEYNIUGLU
41, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg
Avocat

Référence de publication: 2009011251/1268/25.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX07196. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

O.B.B. Stratford S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 107.033.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement, des actionnaires de la société O.B.B. STRATFORD S.A. qui s'est tenue à Luxembourg en date du 28 novembre 2008:

- d'une part, le transfert du siège social de ladite société à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias;
- d'autre part, la constatation de la démission de la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING SA demeurant à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix, de la fonction du commissaire aux comptes et la nomination de la société danoise EQUINOR A/S, demeurant à DK-1265 Copenhague, Frederiksgade, 1, 1st floor, immatriculée au registre danois des sociétés sous le numéro 29 13 29 41, à la fonction du commissaire aux comptes;
- et enfin la constatation de la désignation de Monsieur Daniel REECE, demeurant à DK-2730 HERLEV (Danemark), Lillegards Alle 112 et de Monsieur Casper SLUMSTRUP, demeurant à L-1513 Luxembourg, 72, boulevard Prince Félix, comme représentants permanents des sociétés O.B.B. REALINVEST (EUROPE) SA, BLISWORTH MANAGEMENT SA, ROADE ONE MANAGEMENT SA, exerçant la fonction d'administrateur.

Pour extrait sincère et conforme
Maître Yusuf MEYNIUGLU
41, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg
Avocat

Référence de publication: 2009011247/1268/25.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06765. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

O.B.B. Realinvest (Finance Leases) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 122.719.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement, des actionnaires de la société O.B.B. REALINVEST (FINANCE LEASES) S.A. qui s'est tenue à Luxembourg en date du 28 novembre 2008:

- d'une part, le transfert du siège social de ladite société à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias;
- d'autre part, la constatation de la démission de la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING SA demeurant à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix, de la fonction du commissaire aux comptes et la nomination de la société danoise EQUINOR A/S, demeurant à DK-1265 Copenhague, Frederiksgade, 1, 1st floor, immatriculée au registre danois des sociétés sous le numéro 29 13 29 41, à la fonction du commissaire aux comptes;
- et enfin la constatation de la désignation de Monsieur Daniel REECE, demeurant à DK-2730 HERLEV (Danemark), Lillegards Alle 112 et de Monsieur Casper SLUMSTRUP, demeurant à L-1513 Luxembourg, 72, boulevard Prince Félix, comme représentants permanents des sociétés O.B.B. REALINVEST (EUROPE) SA, BLISWORTH MANAGEMENT SA, ROADE ONE MANAGEMENT SA, exerçant la fonction d'administrateur.

Pour extrait sincère et conforme
Maître Yusuf MEYNIUGLU
41, Avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg
Avocat

Référence de publication: 2009011269/1268/25.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06769. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

O.B.B. Gloucester S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 106.913.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement, des actionnaires de la société O.B.B. GLOUCESTER S.A. qui s'est tenue à Luxembourg en date du 28 novembre 2008:

- d'une part, le transfert du siège social de ladite société à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias;
- d'autre part, la constatation de la démission de la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING SA demeurant à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix, de la fonction du commissaire aux comptes et la nomination de la société danoise EQUINOR A/S, demeurant à DK-1265 Copenhague, Frederiksgade, 1, 1st floor, immatriculée au registre danois des sociétés sous le numéro 29 13 29 41, à la fonction du commissaire aux comptes;
- et enfin la constatation de la désignation de Monsieur Daniel REECE, demeurant à DK-2730 HERLEV (Danemark), Lillegards Alle 112 et de Monsieur Casper SLUMSTRUP, demeurant à L-1513 Luxembourg, 72, boulevard Prince Félix, comme représentants permanents des sociétés O.B.B. REALINVEST (EUROPE) SA, BLISWORTH MANAGEMENT SA, ROADE ONE MANAGEMENT SA, exerçant la fonction d'administrateur.

Pour extrait sincère et conforme
Maître Yusuf MEYNIUGLU
41, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg
Avocat

Référence de publication: 2009011245/1268/25.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06825. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Qua Patet Orbis B.V., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 18.135,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 86.420.

En date du 8 décembre 2008, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires a décidé:

- d'accepter la démission avec effet au 8 décembre 2008 de Maitland Trust (Luxembourg) S.A. avec siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg de son mandat de Gérant de la Société.

- d'accepter le transfert du siège social du 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg au 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009011231/631/19.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04562. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

K Bridge, Association d'Epargne-Pension.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg I 4.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Au cours de sa réunion du 15 septembre 2008, l'assemblée générale de l'Association d'Epargne Pension K Bridge a décidé de la clôture de la liquidation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2008.

Pour K Bridge

Olivier Gaston-Braud

Le liquidateur

Référence de publication: 2009011220/321/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01555. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

E4U S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8079 Bertrange, 83, rue de Leudelange.

R.C.S. Luxembourg B 116.399.

Gesellschafterbeschluss vom 3. November 2008

Erster und einziger Beschluss

Die Gesellschafter beschließen den Sitz der Gesellschaft von L-8066 Bertrange, 79A, Cité Am Wenkel, nach L-8079 Bertrange, 83, rue de Leudelange, zu verlegen.

Für gleichlautenden Auszug

Jan-Peter HULT / Michèle DISTAVE

Gesellschafter / Gesellschafter

Référence de publication: 2009011209/745/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07809. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Louv S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 89.272.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 24 novembre 2008 que Monsieur Benoît PARMENTIER a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 1^{er} novembre 2008.

Il a été décidé de ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Benoît PARMENTIER.

Pour mention aux fins de la publication au Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2008.

Services Généraux de Gestion S.A.

dûment représentée par Corinne BITTERLICH / Serge KRANCENBLUM

Directeur / Directeur Général

Référence de publication: 2009011246/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03518. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Foncière Rocade, Société Anonyme.

Siège social: L-2226 Luxembourg, 6, rue du Fort Niedergruenewald.

R.C.S. Luxembourg B 107.488.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 29 mai 2008 que le mandat de Deloitte S.A. en tant que réviseurs d'entreprises est renouvelé pour une période prenant fin au terme de l'assemblée statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 novembre 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009011252/1035/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2008, réf. LSO-CX05034. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Roeball S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 89.493.

Les documents et comptes de la Société, à conserver pour une durée de cinq ans à partir du 19 décembre 2006, se trouvent désormais au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 8 janvier 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009011253/1035/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03977. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

World Software Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 123.089.

In the year two thousand eight, on the twenty-ninth of December.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of WORLD SOFTWARE SERVICES S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 123.089, and incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, on December 15, 2006, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the Mémorial), number 262 dated February 27, 2007.

The articles of association of the Company (the Articles) were lastly amended pursuant to a notarial deed of Maître Paul Bettingen, prenamed, dated April 19, 2007, published in the Mémorial number 1397 dated July 9, 2007.

The meeting is presided by Mr Xavier GUZMAN, avocat, residing professionally in Luxembourg, who appoints as secretary Mrs Corinne PETIT, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Isabel DIAS, employee, residing professionally in Luxembourg.

I.- The names of the shareholders of the Company (the Shareholders) represented at the meeting, the powers of attorney of the represented Shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list. This attendance list and these powers of attorney, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the notary, shall remain annexed to the present deed to be registered with it.

II.- It appears from the attendance list that all the two hundred fifty-one thousand (251,000) registered shares representing the whole share capital of the Company are represented at this meeting. All the Shareholders declare having been informed of the agenda of the meeting beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate on all items of the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1- Increase of the share capital of the Company with an amount of three hundred thousand five hundred fifty-four Euro (EUR 300,554.-) in order to raise it from its current amount of two hundred fifty-one thousand Euro (EUR 251,000.-) to five hundred fifty-one thousand five hundred fifty-four Euro (EUR 551,554.-), by contribution in cash, by creating and issuing three hundred thousand five hundred fifty-four (300,554) new registered shares (the New Shares), with a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

Subscription and payment of the New Shares by the existing Shareholders.

2- Amendment of the first paragraph of article 5 of the Articles.

3- Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously by the general meeting of Shareholders:

First resolution

The general meeting of the Shareholders resolves to increase the issued share capital of the Company with an amount of three hundred thousand five hundred fifty-four Euro (EUR 300,554.-) in order to raise it from its current amount of two hundred fifty-one thousand Euro (EUR 251,000.-) to five hundred fifty-one thousand five hundred fifty-four Euro (EUR 551,554.-), by contribution in cash, by creating and issuing three hundred thousand five hundred fifty-four (300,554) New Shares, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, to be paid up by contribution in cash.

Subscription and payment

1.- INVESTINDUSTRIAL III L.P., a limited partnership company incorporated and organized under the laws of United Kingdom, having its registered office at 1, Duchess Street, London, W1W 6AN, United Kingdom, registered with the Trade Register of London under number LP10560, represented by its general partner INVESTINDUSTRIAL PARTNERS LIMITED;

2.- GALA CAPITAL PARTNERS EQUITY S.C.R., S.A., a corporation (sociedad anónima) incorporated and organized under the laws of Spain, having its registered office at Calle Serrano, 57, Madrid, Spain, registered with the Mercantile Register of Madrid;

3.- HARBOURVEST INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY PARTNERS V-DIRECT FUND L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of Delaware, United States of America, with principal place of business at One Financial Center, floor 44, Boston, Massachusetts, United States of America, represented by its general partner HIPEP V-DIRECT ASSOCIATES L.P.;

4.- ATLANTIC BRIDGE VENTURES LIMITED PARTNERSHIP, a company incorporated and existing under the laws of Ireland with registered office at 31 Kildare Street, Dublin 2, Ireland, represented by its general partner ATLANTIC BRIDGE VENTURES GP LIMITED; and

5.- JOSE SANCHO GARCIA, Spanish nationality, full age, with Tax Identity Number 20.384.390-L, having its address at Calle Troya, 2 y 4, Majadahonda, Madrid, Spain,

all of them being represented by Xavier Guzman, avocat, residing in Luxembourg by virtue of powers of attorney given under private seal, declared to subscribe and fully pay in as follows:

| Subscriber | Number of shares | Subscription price (in EUR) |
|---|------------------|--------------------------------|
| INVESTINDUSTRIAL III L.P. | 180,000 | 180,000.- |
| GALA CAPITAL PARTNERS EQUITY S.C.R., S.A. | 75,544 | 75,544.- |
| HARBOURVEST INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY PARTNERS V-DIRECT FUND L.P. | 25,800 | 25,800.- |
| ATLANTIC BRIDGE VENTURES LIMITED PARTNERSHIP | 8,600 | 8,600.- |
| JOSE SANCHO GARCIA | 10,610 | 10,610.- |
| Total | 300,554 | 300,554.- |

All the three hundred thousand five hundred fifty-four (300,554) New Shares have been fully paid up by contribution in cash so that the amount of three hundred thousand five hundred fifty-four Euro (EUR 300,554.-) is now at the disposal of the Company, as it has been proven to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Second resolution

Further to the share capital increase of the Company, the general meeting of the Shareholders resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Articles, which shall read as follows:

" **Art. 5. First paragraph.** The corporate capital is set at five hundred fifty-one thousand five hundred fifty-four euro (EUR 551,554.-) divided into five hundred fifty-one thousand five hundred fifty-four (551,554) shares having a par value of one euro (EUR 1) each."

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand two hundred euro (EUR 3,200.-).

The undersigned notary, who understands English, states that, at the request of the appearing parties, the present deed is drawn-up in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

The document has been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WORLD SOFTWARE SERVICES S.A., une société anonyme constituée selon les lois du Grand Duché du Luxembourg ayant son siège social au 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.089, et créée suivant acte par-devant Maître Paul Bettingen, notaire résidant à Niederanven, le 15 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le Mémorial), numéro 262 en date du 27 février 2007.

Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte par-devant Maître Paul Bettingen, précité, en date du 19 avril 2007, publié au Mémorial numéro 1397 en date du 9 juillet 2007.

L'assemblée est présidée par Monsieur Xavier GUZMAN, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Isabel DIAS, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

I.- Les noms des actionnaires de la Société (les Actionnaires) représentés à l'assemblée, les procurations des Actionnaires représentés et le nombre de leurs actions sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence et les

procurations, signées "ne varietur" par le représentant des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

II.- Il ressort de la liste de présence que les deux cent cinquante et un mille (251,000) actions nominatives représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée. Tous les Actionnaires déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncer à toute formalité ou condition de convocation. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Agenda:

1- Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trois cent mille cinq cent cinquante-quatre Euro (EUR 300.554,-) afin de le porter de son montant actuel de deux cent cinquante et un mille Euro (EUR 251.000,-) à cinq cent cinquante et un mille cinq cent cinquante-quatre Euro (EUR 551.554,-), par apport en numéraire, par la création et l'émission de trois cent mille cinq cent cinquante-quatre (300.554) nouvelles actions (les Nouvelles Actions) ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune;

Souscription et paiement des Nouvelles Actions par les Actionnaires existants.

2- Modification du paragraphe premier de l'article 5 des Statuts.

3- Divers.

Après délibération, l'assemblée générale des Actionnaires a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale des Actionnaires décide d'augmenter le capital de la Société d'un montant de trois cent mille cinq cent cinquante-quatre Euro (EUR 300.554,-) afin de le porter de son montant actuel de deux cent cinquante et un mille Euro (EUR 251.000,-) à cinq cent cinquante et un mille cinq cent cinquante-quatre Euro (EUR 551.554,-), par la création et l'émission de trois cent mille cinq cent cinquante-quatre (300.554) Nouvelles Actions ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune, devant être payées par un apport en numéraire.

Souscription et Libération

1.- INVESTINDUSTRIAL III L.P., un limited partnership créé et existant suivant le droit anglais, ayant son siège social à 1, Duchess Street, London, W1W 6AN, Royaume-Uni, immatriculée au Registre du Commerce de Londres sous le numéro LP10560, représenté par son general partner INVESTINDUSTRIAL PARTNERS LIMITED;

2.- GALA CAPITAL PARTNERS EQUITY S.C.R., S.A., une société anonyme (sociedad anónima) créée et existant suivant le droit espagnol, ayant son siège social à Calle Serrano, 57, Madrid, Spain, immatriculée au Registre du Commerce de Madrid;

3.- HARBOURVEST INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY PARTNERS V-DIRECT FUND L.P., un limited partnership créé et existant suivant le droit du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, avec principal centre d'activités au One Financial Center, floor 44, Boston, Massachussets, Etats-Unis d'Amérique, représenté par son general partner HIPEP V-DIRECT ASSOCIATES L.P.;

4.- ATLANTIC BRIDGE VENTURES LIMITED PARTNERSHIP, une société créée et existant suivant le droit irlandais, ayant son siège social au 31 Kildare Street, Dublin 2, Irlande, représenté par son general partner ATLANTIC BRIDGE VENTURES GP LIMITED; et

5.- JOSE SANCHO GARCIA, de nationalité espagnole, majeur, ayant pour Numéro d'Identification Fiscale 20.384.390-L, domicilié à Calle Troya, 2 y 4, Majadahonda, Madrid, Espagne,

tous étant représentés par Xavier Guzman, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé demeurées annexées aux présentes, ont déclaré souscrire et libérer intégralement comme suit:

| Souscripteur | Nombre d'actions | Prix de souscription (in EUR) |
|---|------------------|----------------------------------|
| INVESTINDUSTRIAL III L.P. | 180.000 | 180.000,- |
| GALA CAPITAL PARTNERS EQUITY S.C.R., S.A. | 75.544 | 75.544,- |
| HARBOURVEST INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY PARTNERS V-DIRECT FUND L.P. | 25.800 | 25.800,- |
| ATLANTIC BRIDGE VENTURES LIMITED PARTNERSHIP | 8.600 | 8.600,- |
| JOSE SANCHO GARCIA | 10.610 | 10.610,- |
| Total | 300.554 | 300.554,- |

La totalité des trois cent mille cinq cent cinquante-quatre (300.554) Nouvelles Actions ont été entièrement libérées par apport en numéraire de telle sorte que le montant de trois cent mille cinq cent cinquante-quatre Euro (EUR 300.554,-) est à présent à la disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Seconde résolution

Suite à l'augmentation de capital de la Société, l'assemblée générale des Actionnaires décide de modifier le paragraphe premier de l'article 5 des Statuts, qui aura la teneur suivante:

" Art. 5. Premier paragraphe. Le capital social est fixé à cinq cent cinquante et un mille cinq cent cinquante-quatre euro (EUR 551.554,-), représenté par cinq cent cinquante et un mille cinq cent cinquante-quatre (551.554) actions d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne prenant plus la parole, l'assemblée est close.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à trois mille deux cents euros (EUR 3.200,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que, à la demande des parties comparantes, le présent acte est dressé en langue anglaise, suivi d'une traduction française et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte a été lu au représentant des parties comparantes, le représentant a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: X. Guzman, C. Petit, I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2009. LAC/2009/269. Reçu mille cinq cent deux euros soixante-dix-sept cents Eur 0,50% = 1.502,77.-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009011433/5770/187.

(090010061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

PME Logistic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 46, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 75.792.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 8 janvier 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme PME LOGISTIC S.A., ayant eu son siège social à L-1147 Luxembourg, 46, rue de l'Avenir.

Pour extrait conforme

Maître Noémie DEBOUT

Le liquidateur

Référence de publication: 2009011198/8298/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06105. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Anoi Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 85.296.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009010934/766/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2008, réf. LSO-CX10130. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Aetos Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 129.042.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 8 juillet 2008

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprise venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Pierre Stemper, né le 6 décembre 1970 à Poissy (France), demeurant professionnellement au 29, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 à Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;

Michael Andrew Twinning, né le 16 janvier 1962 à Cheltenham (Angleterre), demeurant professionnellement au 43-45 Portman Square, WH1 6DA London, Angleterre, Administrateur;

Cédric Dubourdiou, né le 4 février 1970 à Paris (France), demeurant professionnellement au 141 Boulevard St-Germain, 75006 Paris, Administrateur;

Mme Christelle Rétif, née le 13 décembre 1973 à Saint-Germain en Laye (France), demeurant professionnellement au 29, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 à Luxembourg, administrateur.

Réviseur d'entreprise:

ERNST&YOUNG LUXEMBOURG S.A. 7 Parc d'Activité Sydrall, L-5365 Munsbach à Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Aetos Lux S.A.

Société anonyme

Signatures

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2009010973/24/29.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA04068. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Lippo S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 140.030.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une cession de parts intervenue en date du 8 décembre 2008 que

Monsieur Per-Ove LUNDGREN, demeurant Langelinie Allé 7, 4., 2100 Kobenhavn O, Danemark, a cédé les 800 parts sociales qu'il détenait dans la société LIPPO S.à r.l., ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L- 1653 Luxembourg, à la société Lippo DK ApS, ayant son siège social Langelinie Allé 7, 4., 2100 Kobenhavn O, Danemark, enregistrée au Central Business Register (CVR) sous le numéro 31 62 36 26.

Cette cession de parts a été notifiée et acceptée par la société LIPPO S.à r.l. en date du 17 décembre 2008 conformément à l'article 1690 du Code Civil et à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société LIPPO S.à r.l. est désormais détenu comme suit: Lippo DK ApS, ayant son siège social Langelinie Allé 7, 4., 2100 Kobenhavn O, Danemark: 800 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009010996/534/21.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02606. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Citygrove Developments S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 136.660.

—
Extrait des résolutions

adoptées par le conseil de gérance de la Société en date du 20 novembre 2008

Le siège social de la Société est transféré avec effet au 1^{er} août 2008 du 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009011226/631/19.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04571. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Emmetex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 71.323.

—
Réquisition

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 17/11/2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Salvatore Desiderio / Edoardo TUBIA

Référence de publication: 2009011207/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03186. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Thalie S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 69.459.

—
Société constituée le 23.04.1999 par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, publié au Mémorial C N° 499 du 29.06.1999.

Messieurs Régis DONATI, Jean-Marc HEITZ et Louis VEGAS-PIERONI, administrateurs, ainsi que Monsieur Alexis DE BERNARDI, commissaire aux comptes ont démissionné avec effet immédiat.

Le domicile de la société THALIE S.A. établi au 17, rue Beaumont, L-1219 LUXEMBOURG, a été dénoncé le 07.01.2009.

Luxembourg, le 07.01.2009.

MANACO S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009011217/545/16.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA05096. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Relay S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 42.803.

Extrait des résolutions

adoptées par le conseil d'administration de la Société en date du 4 juillet 2008

Le siège social de la Société est transféré avec effet au 1^{er} août 2008 du 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009011224/631/18.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04574. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Compagnie de Bourbon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 97.520.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009010939/766/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00672. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Monceau Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 66.034.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009010940/766/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2008, réf. LSO-CX10132. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Realfund, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 97.522.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009010937/766/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2008, réf. LSO-CX10134. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

SICAV France-Luxembourg, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 26.560.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SICAV FRANCE-LUXEMBOURG
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009011002/526/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA04944. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Clariden Leu (Lux) Sicav II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 108.747.

Le bilan au 30 septembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CLARIDEN LEU (LUX) SICAV II
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009011006/526/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA04931. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Clariden Leu (Lux) I, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 89.370.

Le bilan au 30 septembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CLARIDEN LEU (LUX) I
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009011007/526/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA04929. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

LSM, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9047 Ettelbruck, 13, rue Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 123.963.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009011008/680/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA04912. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Photo Dichter, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9240 Diekirch, 13, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 93.299.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009011047/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04295. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Phoenix S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4018 Esch-sur-Alzette, 10, rue d'Audun.

R.C.S. Luxembourg B 58.238.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009011049/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04293. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Panarea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 18, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 83.118.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Panarea S.A.

Signature

Référence de publication: 2009011073/2752/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2008, réf. LSO-CX05132. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Netcom 2000 Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1326 Luxembourg, 32, rue Auguste Charles.

R.C.S. Luxembourg B 61.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY

53, Avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009011068/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 9 janvier 2009, réf. DSO-DA00210. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090009582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Vac Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.102.748,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 115.404.

In the year two thousand and nine, on the fifth of January.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Vale Ashdown Continental Ltd., a private limited company incorporated under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 26, Park House, North End Road, NW11 7PT, U.K., and registered in the U.K. under number 05720591 Companies House, here represented by Mrs. Corinne PETIT, private employee, having her professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on December 23rd, 2008.

Said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated and existing under the laws of Luxembourg under the name of "VAC HOLDINGS S. à r.l." (the "Company"), with registered office at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 115.404, incorporated by a deed of Me André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, on April 4th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1188 dated June 19th, 2006.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) divided into five hundred (500) shares of twenty-five euro (EUR 25) each, all fully subscribed and entirely paid in.

III. The appearing party representing the whole corporate capital, the extraordinary general meeting of the sole shareholder is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Agenda:

1. Waiver of the convening notices.

2. Cancellation of the par value of the shares.

3. Increase of the share capital from twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) to five million one hundred two thousand seven hundred and forty-eight euro (EUR 5,102,748) by contribution in kind consisting of the conversion of a receivable held by the sole shareholder towards the Company by virtue of a shareholder loan of an amount of five million ninety thousand two hundred and forty-eight euro (€ 5,090,248) without creation or issue of new shares.

4. Liberation by the sole shareholder by a contribution in kind.

5. Fixation of the par value of the shares to ten thousand two hundred five euro and forty-nine cents (€ 10,205.49).

6. Subsequent amendment of article 6. of the articles of incorporation of the Company so that it shall read as follows.

" **Art. 6.** The company's capital is set at five million one hundred two thousand seven hundred and forty-eight euro (EUR 5,102,748), represented by five hundred (500) shares of a nominal value of ten thousand two hundred five euro and forty-nine cents (€ 10,205.49)."

7. Miscellaneous.

The sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The entire share capital being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders (present or represented) consider themselves as duly convened and declare to have full knowledge of the agenda of the present resolutions which was communicated to them in advance.

Second resolution

The par value of the shares is cancelled.

Third resolution

The share capital is increased from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) to five million one hundred two thousand seven hundred and forty-eight euro (EUR 5,102,748).

The increase is liberated by the sole shareholder through a contribution in kind by virtue of a shareholder loan in the amount of five million ninety thousand two hundred and forty-eight euro (€ 5,090,248) without creation or issue of new shares.

Proof of the existence and value of such a receivable has been given to the undersigned Notary.

Fourth resolution

The par value of the shares is fixed at ten thousand two hundred five euro and forty-nine cents (EUR 10,205.49).

Fifth resolution

As a consequence of the above resolution, the meeting decides to amend article 6, first paragraph of the articles of incorporation of the Company so that it shall read as follows:

" **Art. 6.** The company's capital is set at five million one hundred two thousand seven hundred and forty-eight euro (EUR 5,102,748), represented by five hundred (500) shares with a nominal value of ten thousand two hundred five euro and forty-nine cents (EUR 10,205.49)."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form which will be borne by the Company as a result of the present shareholder's meeting are estimated at approximately three thousand four hundred euro (EUR 3,400.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version.

On request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the party appearing, who is known to the notary by surname, christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le cinq janvier.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Vale Ashdown Continental Ltd., une private limited company de droit anglais, ayant son siège social au 26, Park House, North End Road, NW11 7PT, U.K., et inscrite auprès du Companies House en Grande-Bretagne, sous le numéro 05720591, ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 23 décembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

La partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La partie comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "VAC HOLDINGS S. à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 115.404, constituée suivant acte de Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, reçu en date du 4 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1188 en date du 19 juin 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

III. La partie comparante représentant l'intégralité du capital social, l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Renonciation aux formalités de convocation.
2. Annulation de la valeur nominale des parts.
3. Augmentation du capital social de la Société de douze mille cinq cents euros (EUR 12,500) à cinq millions cent deux mille et sept cent quarante-huit euros (EUR 5,102,748) par un apport en nature sous forme d'une créance envers la Société d'un montant de cinq millions quatre-vingt-dix mille deux cent quarante-huit euros (EUR 5,090,248), sans création ni émission de parts nouvelles.
4. Libération par le seul associé par un apport en nature.
5. Fixation de la valeur nominale des parts à dix mille deux cent cinq euros et quarante-neuf centimes (EUR 10,205.49).
6. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société de manière à ce qu'il ait la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq millions cent deux mille et sept cent quarante-huit euros (EUR 5,102,748), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de dix mille deux cent cinq euros et quarante-neuf centimes (EUR 10,205.49)."

7. Divers.

Le seul associé a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires (présents ou représentés) se considèrent comme dûment convoqués et déclarent avoir pleinement connaissance de l'objet des présentes résolutions qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

La valeur nominale des parts est supprimée.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12,500) à cinq millions cent deux mille et sept cent quarante-huit euros (EUR 5,102,748).

L'augmentation est libérée par le seul associé par un apport en nature d'une créance d'un montant de cinq millions quatre-vingt-dix mille deux cent quarante-huit euros (EUR 5,090,248), dont l'existence et la valeur ont été prouvées au notaire instrumentaire par des certificats.

Quatrième résolution

La valeur nominale des parts est fixée dix mille deux cent cinq euros et quarante-neuf centimes (EUR 10,205.49).

Cinquième résolution

Suite à cette augmentation du capital social, l'article 6, alinéa 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq millions cent deux mille et sept cent quarante-huit euros (EUR 5,102,748), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de dix mille deux cent cinq euros et quarante-neuf centimes (EUR 10,205.49)."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille quatre cents euros (EUR 3.400).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 janvier 2009. LAC/2009/629. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009011417/5770/146.

(090010107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Paper S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 124.494.

La Convention de Domiciliation, conclue en date du 27 décembre 2006, entre la Société Anonyme PAPER S.A., précédemment avec Siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 13.859, a été résiliée avec effet au 24 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Luca CHECCHINATO / Christophe Velle
Référence de publication: 2009011206/24/15.
Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03181. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Inkha S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 104.760.

—
*Extrait des décisions prises
lors de l'assemblée générale tenue en date du 28 novembre 2008*

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg et ce avec effet au 1^{er} décembre 2008.

Les administrateurs de la Société, Christophe DAVEZAC et Géraldine SCHMIT, ont également transféré leur adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S.à r.l. de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société avec effet immédiat.

L'Assemblée nomme A & C MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., ayant son siège social au 65, rue des Romains, L-8041 Strassen, au poste de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Son mandat commencera avec la revue des comptes annuels au 31 décembre 2006 et se terminera lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009011203/587/26.
Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02655. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Venera Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 109.855.

—
*Extrait des décisions prises
lors de l'assemblée générale tenue en date du 28 novembre 2008*

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg et ce avec effet au 1^{er} décembre 2008.

Les administrateurs de la Société, Géraldine SCHMIT et Christophe DAVEZAC, ont également transféré leur adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S.à r.l. de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société avec effet immédiat.

L'Assemblée nomme A & C MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., ayant son siège social au 65, rue des Romains, L-8041 Strassen, au poste de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Son mandat commencera avec la revue des comptes annuels au 31 décembre 2008 et se terminera lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009011201/587/26.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02661. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Property Trust Moosburg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 203.300,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 110.661.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance tenue à Luxembourg en date du 4 décembre 2008

Le Conseil de Gérance a pris la résolution suivante:

- Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège de la société de 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg à 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg avec effet au 4 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/12/2008.

Pour PROPERTY TRUST MOOSBURG S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Mandataire

Jean-Claude Buffin / Candice de Boni

Référence de publication: 2009011225/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03434. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Property Trust Muehldorf, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 236.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 110.980.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance tenue à Luxembourg en date du 4 décembre 2008

Le Conseil de Gérance a pris la résolution suivante:

- Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège de la société de 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg à 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg avec effet au 4 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/12/2008.

Pour PROPERTY TRUST MUEHL DORF S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

Mandataire

L-2086 LUXEMBOURG

Jean-Claude Buffin / Candice de Boni

Référence de publication: 2009011228/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03438. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

A-productions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 183, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 111.724.

L'associé unique Monsieur Laurent LOSCHETTER, indépendant, né à Luxembourg, le 4 février 1969, demeurant à L-3572 Dudelange, 156, rue Rév. Père Jacques Thiel révoque Monsieur Pascal KLEIN, employé privé, né à Luxembourg, le 3 janvier 1972, demeurant à L-3391 Peppange, 4, rue Haute en tant que gérant de la prédite société.

Est nommé comme gérant unique, Monsieur Laurent LOSCHETTER, préqualifié, lequel peut engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 29 décembre 2008.

Laurent LOSCHETTER.

Référence de publication: 2009011244/207/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03335. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Domisa S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 123.979.

La société GASTON ADMINISTRATION S.A., avec siège social au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, a dénoncé avec effet immédiat le contrat de domiciliation conclu avec la société DOMISA S.A. (R.C.S. Luxembourg B 123.979) avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé à Luxembourg, le 31 décembre 2008.

Gaston Administration S.A.

Signature

Référence de publication: 2009011212/4642/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA04932. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Property Trust Rothenburg 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 114.757.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance tenue à Luxembourg en date du 4 décembre 2008

Le Conseil de Gérance a pris la résolution suivante:

- Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège de la société de 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg à 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg avec effet au 4 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/12/2008.

Pour PROPERTY TRUST ROTHENBURG 2 S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Mandataire

Jean-Claude Buffin / Candice de Boni

Référence de publication: 2009011230/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03441. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

EPFCEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 139.943.

In the year two thousand eight, on the seventeenth of December.

Before us Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of "EPFCEE S.A.", a société anonyme, having its registered office in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, constituted by a deed of the undersigned notary, on July 2, 2008, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 1850 of July 28, 2008. The articles of incorporation have been modified by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on August 11, 2008, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 2383 of September 30, 2008.

The meeting was opened by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg, being in the chair, who appointed as secretary Solange Wolter, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Arlette Siebenaler, with professional address in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

- Amendment of the Article 7 of the Articles of Association
- No shareholder may vote with more than 29,5 % of the shares in the Company unless otherwise provided by any Shareholder Agreement from time to time

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

Sole resolution

The general meeting decides to change article 7 of the articles of Association as follows:

" **Art. 7. Meetings of shareholders - General.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission.

Except as otherwise required by law or set out herein or in any Shareholder Agreement, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

Decision on the following matters may be taken only with the unanimous consent of the shareholders:

- admission of new shareholders; and
- transfer or sale of shares, unless in accordance with any Shareholder Agreement.

No shareholder may vote with more than 29,5% of the shares in the Company unless otherwise provided by any Shareholder Agreement from time to time.

Any shareholder may participate in any meeting of shareholders by video conference or by way of similar means of communications allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Where the Company comprises one single shareholder, he shall exercise the powers reserved to the general meeting."

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.
The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le dix-sept décembre.

Pardevant, Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "EPFCEE S.A.", avec siège social à ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 2 juillet 2008, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1850 du 28 juillet 2008, dont les statuts ont été modifiés suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 11 août 2008, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2383 du 30 septembre 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Solange Wolter, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ORDRE DU JOUR:

- Modification de l'article 7 des statuts.
- Aucun actionnaire ne peut voter avec plus de 29,5% des actions dans la Société sauf si un Pacte d'Actionnaires en dispose autrement de tout temps.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article 7 des statuts comme suit:

" **Art. 7. Assemblées des actionnaires - Généralités.** Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'entière des actionnaires de la Société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, mettre en oeuvre ou ratifier des actes en rapport avec les opérations de la Société.

Les quorums et le délai de convocation prévus par la loi régiront la convocation aux assemblées des actionnaires de la Société ainsi que leur déroulement, sous réserve de dispositions contraires des présents statuts.

Chaque action a droit à une voix. Tout actionnaire pourra agir à toute assemblée des actionnaires en déléguant une autre personne comme son représentant par écrit, télécopie, câble, télégramme, télex, ou, sous réserve que son authenticité soit établie, par transmission électronique.

Sauf disposition contraire dans la loi ou des présents statuts ou d'un Pacte d'Actionnaires, les résolutions prises à une assemblée des actionnaires dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple de ceux présents et votants.

Les décisions relatives aux matières suivantes ne pourront être prises qu'avec l'accord unanime des actionnaires:

- admission de nouveaux actionnaires;
- et transfert ou vente d'actions, sauf si ce transfert ou cette vente est réalisé conformément à un quelconque Pacte d'Actionnaires.

Aucun actionnaire ne peut voter avec plus de 29,5% des actions dans la Société sauf si un Pacte d'Actionnaires en dispose autrement de tout temps.

Tout actionnaire peut participer à toute assemblée des actionnaires par vidéo conférence ou par des moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre les unes et les autres et de communiquer avec les unes et les autres. La participation dans, ou la tenue, d'une assemblée par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle assemblée ou la tenue de l'assemblée en personne.

Le conseil d'administration pourra fixer toutes autres conditions que doivent remplir les actionnaires pour participer à une assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalables.

Lorsque la Société ne comprend qu'un actionnaire unique, celui-ci pourra exercer tous les pouvoirs réservés à l'assemblée générale."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. BRAQUET, S. WOLTER, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 décembre 2008. Relation: LAC/2008/51702. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Releveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009011410/242/128.

(090009930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Querinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.624.

—
Extrait des résolutions prises lors des Décisions du Conseil d'Administration du 11 novembre 2008

1. Le siège social de la Société est transféré du 23 avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg à compter de ce jour.

2. Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société, désormais situé au 12 rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Le 11 novembre 2008.

Certifié conforme

Pour QUERINVEST S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009011092/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA05052. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090009529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Sicom Immobilière SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 15, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 133.370.

—
Le bilan au 30 novembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009011097/8353/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04281. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090009602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Property Trust Rothenburg 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.600.350,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 114.750.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance tenue à Luxembourg en date du 4 décembre 2008

Le Conseil de Gérance a pris la résolution suivante:

- Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège de la société de 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg à 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg avec effet au 4 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/12/2008.

Pour PROPERTY TRUST ROTHENBURG 1 S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Mandataire

Jean-Claude Buffin / Candice de Boni

Référence de publication: 2009011229/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03439. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Eaton Park Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 41, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 129.941.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009011042/1268/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2008, réf. LSO-CX11463. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Cartom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8058 Bertrange, 5, Beim Schlass.

R.C.S. Luxembourg B 113.174.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY

53, Avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009011030/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 9 janvier 2009, réf. DSO-DA00226. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090009562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

PG Sub Silver S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 104.773.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 31 juillet 2008.

RESOLUTIONS:

L'assemblée décide de réduire le nombre d'administrateurs de six à cinq et d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Pierre Stemper, né le 6 décembre 1970 à Poissy (France), demeurant professionnellement au 29 avenue de la Porte Neuve L-2227 Luxembourg, président et administrateur délégué;

Michael Andrew Twinning, né le 16 janvier 1962 à Cheltenham (Angleterre), demeurant professionnellement au 33 Dukes Wood Avenue, Gerrards Cross SL9 7LA Buckinghamshire, Angleterre, administrateur; Stefano Quadrio Curzio, né le 21 novembre 1965 à Milan (Italie), demeurant professionnellement au 43-45 Portman Square W1H 6DH Londres, Angleterre, administrateur;

Naim Gjonaj, né le 8 octobre 1973 à Liège (Belgique) demeurant professionnellement au 29 avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, administrateur;

Mme Christelle Rétif, née le 13 décembre 1973 à Saint-Germain en Laye, demeurant professionnellement au 29 avenue de la Porte Neuve L-2227 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

KPMG Audit, 31 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

PG SUB SILVER S.A.

Société anonyme

Signatures

administrateur / administrateur

Référence de publication: 2009010984/24/32.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04449. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

PGM S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 135.490.

—
Extrait des résolutions prises en date du 5 décembre 2008

- Le gérant décide de transférer le siège social de la Société du 23 avenue Monterey à LUXEMBOURG (L-2086) au 412F route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) à compter de ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

PGM S.à r.l.

G. MULLER

Gérant

Référence de publication: 2009011096/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA05036. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Talos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 36.960.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 18 décembre 2008

Monsieur DE BERNARDI Alexis est renommé administrateur pour une nouvelle période de trois ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Monsieur ROSSI Jacopo, employé privé, né le 20.04.1972 à San Donà di Piave (Italie), et Monsieur REGGIORI Robert, expert-comptable, né le 15.11.1966 à Metz (France), domiciliés professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, sont nommés nouveaux administrateurs en remplacement de Mesdames RIES-BONANI Marie-Fiore et SCHEIFER-GILLEN Romaine, administrateurs sortants. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Monsieur HEITZ Jean-Marc, comptable, né le 28.09.1958 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur SCHAUS Adrien, commissaire sortant. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Pour extrait sincère et conforme

TALOS S.A.

Alexis DE BERNARDI / Jacopo ROSSI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009011116/545/25.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA05093. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Europarc Dreilinden F1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 120.725.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement, des actionnaires de la société EUROPARC DREILINDEN F1 SA qui s'est tenue à Luxembourg en date du 28 Novembre 2008:

- d'une part, le transfert du siège social de ladite société à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias;
- d'autre part, la constatation de la démission de la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING SA demeurant à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, de la fonction du commissaire aux comptes et la nomination de la société danoise EQUINOR A/S, demeurant à DK-1265 Copenhague, Frederiksgade 1, 1st floor, immatriculée au registre danois des sociétés sous le numéro 29 13 29 41, à la fonction du commissaire aux comptes;
- et enfin la constatation de la désignation de Monsieur Daniel REECE, demeurant à DK-2730 HERLEV (Danemark), Lillegards Alle 112 et de Monsieur Casper SLUMSTRUP, demeurant à L-1513 Luxembourg, 72, boulevard Prince Félix, comme représentants permanents des sociétés O.B.B. REALINVEST (EUROPE) SA, BLISWORTH MANAGEMENT SA, ROADE ONE MANAGEMENT SA, exerçant la fonction d'administrateur.

Pour extrait sincère et conforme

Maitre Yusuf MEYNIUGLU

41, avenue du X Septembre

L-2551 Luxembourg

Avocat

Référence de publication: 2009011204/1268/26.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06778. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

**Old Town, Société Anonyme,
(anc. Exor Group).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 6.734.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth day of December,
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg,

was held the extraordinary general meeting of the shareholders of EXOR GROUP, a société anonyme incorporated under the name of "INTERNATIONAL HOLDING AND INVESTMENT COMPANY" by deed of Maître Charles Michels, notary then residing in Luxembourg, on September 15, 1964, published in the Memorial C No 98 of October 24, 1964, the articles of which have been amended on several times and for the last time by deed of the undersigned notary, on May 4, 2006 published in the Memorial C number 1457 of July 28, 2006.

The meeting is opened by Me Tom LOESCH, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Marco BENAGLIA, employee, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Ms Johanne RENAUX, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that

I. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To change the Company's name from "EXOR GROUP" to "OLD TOWN"

2. To amend article 1 of the Company's articles so as to reflect the change of name pursuant to item 1 of the Agenda

II. The notices of this extraordinary general meeting were made, according to the law and the articles of incorporation, by announcements published:

In the Memorial C No 2866 of 1st December 2008

In the Memorial C No 2.933 of 10 December 2008

In the "d' Wort" of 1st December 2008 and 10 December 2008

The relevant excerpts are at the disposal of the meeting.

III. According to article 20.5 of the articles of incorporation and to article 46(1) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the preferred shares are not entitled to vote at this meeting.

The holders of ordinary shares in bearer form who have not yet converted their bearer shares into registered shares are not entitled to vote at this meeting.

IV. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the class and number of shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

V. It appears from the said attendance-list that out of eight million two hundred fifty-one thousand eight hundred eight (8,251,808) ordinary shares in registered form, of which 8,251,808 are in issue and outstanding, 8,218,630, are represented.

More than one half of all outstanding ordinary shares entitled to vote being represented at the meeting, the resolutions on the two items of the agenda require the concurrence of two thirds of the total number of ordinary shares represented and entitled to vote.

VI. Then, after due deliberation, the general meeting resolved as follows:

First resolution

Adopted by unanimous vote of all the holders of ordinary shares entitled to vote:

The General Meeting resolves to change the Company's name from "EXOR GROUP" to "OLD TOWN".

Second resolution

Adopted by unanimous vote of all the holders of ordinary shares entitled to vote:

The General Meeting resolves to amend article 1 of the Company's articles so as to read as follows:

"Art. 1. Name. The company exists under the name OLD TOWN."

Nothing else being on the agenda, the meeting was thereupon closed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand euro (EUR 1,000,-).

The document having been read to the persons appearing, the said persons signed together with Us, the Notary, this original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded In English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-neuvième jour de décembre,

Pardevant, Maître Gérard Lecuit, notaire, de résidence à Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société EXOR GROUP, une société anonyme constituée le 15 septembre 1964 sous la dénomination de "INTERNATIONAL HOLDING AND INVESTMENT COMPANY" suivant acte de Maître Charles Michels, notaire, alors de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C N°98 du 24 Octobre 1964 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte du notaire soussigné, le 4 mai 2006, publié au Mémorial C N°1457 du 28 juillet 2006.

L'assemblée est ouverte par Me Tom LOESCH, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire de l'assemblée Monsieur Marco BENAGLIA, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Johanne RENAUX, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification du nom de la société de "EXOR GROUP" en "OLD TOWN"

2. Modification de l'article 1 des statuts de la société pour montrer le changement du nom de la société décrit au point 1 de l'ordre du jour.

II. Les convocations pour cette assemblée générale extraordinaire ont été faites, conformément à la loi et aux statuts, par des annonces publiées:

dans le Mémorial C N°2866 du 1^{er} décembre 2008,

dans le Mémorial C N°2933 du 10 décembre 2008,

dans le "d' Wort " du 1^{er} décembre 2008 et du 10 décembre 2008.

Les extraits afférents ont été mis à la disposition de l'assemblée.

III. Conformément à l'article 20.5 des statuts et à l'article 46(1) de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, les actions privilégiées n'ont pas le droit de vote à cette assemblée.

Les détenteurs d'actions ordinaires au porteur qui n'ont pas encore converti leurs actions au porteur en actions nominatives n'ont pas le droit de vote à cette assemblée.

IV. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que la catégorie et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée au présent acte pour être soumis avec celui-ci à l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront également annexées au présent acte.

V. Il résulte de cette liste de présence que sur les huit millions deux cent cinquante et un mille huit cent huit (8.251.808) actions nominatives, dont 8.251.808 sont émises et en circulation, 8.218.630 actions sont représentées.

Plus de la moitié des actions ordinaires ayant le droit de vote étant représentées à l'assemblée, les décisions sur les deux points à l'ordre du jour requièrent l'approbation des deux tiers du nombre total des actions ordinaires représentées et ayant droit de vote.

VI. Sur quoi l'assemblée générale, après en avoir délibéré, a adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

Adoptée par vote unanime de tous les détenteurs d'actions ordinaires ayant droit de vote:

L'Assemblée Générale décide de changer le nom de la société de "EXOR GROUP" en "OLD TOWN".

Deuxième résolution

Adoptée par vote unanime de tous les détenteurs d'actions ordinaires ayant droit de vote:

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er} . Dénomination.** Il existe une société anonyme dont la dénomination est OLD TOWN."

Rien d'autre ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille euros (EUR 1.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Cette même personne déclare qu'en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. LOESCH, M. BENAGLIA, J. RENAUX, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2008. LAC/2008/52050. Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009011414/220/125.

(090009865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Property Trust Montabaur, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 479.150,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.219.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance tenue à Luxembourg en date du 4 décembre 2008

Le Conseil de Gérance a pris la résolution suivante:

- Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège de la société de 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg à 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg avec effet au 4 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/12/2008.

Pour PROPERTY TRUST MONTABAUR S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Mandataire

Jean-Claude Buffin / Candice de Boni

Référence de publication: 2009011223/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03431. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Marmor S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 74, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 35.748.

—
Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} novembre 2008

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société MARMOR S.A., tenue en date du 1^{er} novembre 2008:

- Acceptation du changement du siège social du L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers au 74, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg, avec effet au 1^{er} novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2009011137/7524/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07836. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

E.D.P. S.A., Expertises et Développements Publics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 94.456.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2009011083/1488/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11054. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

TBU-3 International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 107.949.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue de manière Extraordinaire le 17 juin 2008 au siège social de la société, il a été décidé:

- De renouveler le mandat des administrateurs pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

Administrateurs:

MM. - Pierre Stemper, employé privé, né le 06.12.1970 à Poissy (France), résidant professionnellement au 29 Avenue de la Porte Neuve L-2227 Luxembourg, administrateur;

- Naim Gjonaj, employé privé, né le 08.10.1973 à Liège (Belgique), demeurant professionnellement au 29 avenue de la Porte Neuve L-2227 Luxembourg, administrateur;

- Michael Andrew Twinning, Administrateur, né le 16 janvier 1962 à Cheltenham (Angleterre), résidant professionnellement au 43-45, Portman Square W1H 6DA Londres, Angleterre, administrateur;

- Jean Baptiste Wautier, né le 27 décembre 1969 à Caen (France), résidant professionnellement au 2 Avenue Bugeaud, 75016 Paris (France), administrateur.

Mme - Christelle Retif, employée privée, née le 13.12.1973 à St Germain en Laye (France), résidant professionnellement au 29 Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, administrateur.

- De nommer comme nouveau Commissaire aux comptes, en remplacement de Mazars, siégeant au 10A Rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, pour un mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2008:

Commissaire aux comptes:

Van Cauter - Snauwaert & Co Sàrl, 43 Route d'Arlon, L-8009 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TBU- 3 International S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2009010975/24/32.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA04072. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

R.E.I.T. I AB, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 129.123.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009010936/766/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2008, réf. LSO-CX10139. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

SVMF Lux SPV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 137.568.

In the year two thousand and eight, the twenty-fourth day of December,

before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole partner of SVMF Lux SPV S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 137.568 (the Company). The Company has been incorporated on March 14, 2008 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1060 of April 29, 2008.

Apollo Strategic Value Master Fund, L.P., a Cayman exempted limited partnership, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, registered with the Register of limited partnerships in Cayman Islands under the number WK 17-448 (the Sole Partner),

hereby represented by Mrs. Isabel Dias, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York on December 23, 2008,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Partner has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Partner holds all the class A ordinary shares and class A preferred equity stock certificates in the corporate capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Conversion of the Company's functional currency from EUR (Euro) into GBP (Pound Sterling) so as to fix the Company's corporate capital in an amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 6,250 (six thousand two hundred fifty) class A ordinary shares and 6,250 (six thousand two hundred fifty) class A preferred equity stock certificates, having a par value of EUR 1 (one Euro) each to GBP 11,750.- (eleven thousand seven hundred fifty Pound Sterling) represented by 6,250 (six thousand two hundred fifty) class A ordinary shares (the Class A Ordinary Shares) and 6,250 (six thousand two hundred fifty) class A preferred equity stock certificates (the Class A PESCOs), having a par value of GBP 0.94.- (ninety-four pence) each, pursuant to the official exchange rate published by the ECB on December 23, 2008 between Euro and GBP: EUR 1 = GBP 0.94.- (rounded down to two decimals);

2. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of GBP 750.- (seven hundred fifty Pound Sterling) in order to bring the corporate capital of the Company from GBP 11,750.- (eleven thousand seven hundred fifty Pound Sterling), represented by 6,250 (six thousand two hundred fifty) Class A Ordinary Shares and 6,250 (six thousand two hundred fifty) Class A PESCOs, having a par value of GBP 0.94 (ninety-four pence) each to GBP 12,500.- (twelve thousand five hundred Pound Sterling) and increase of the par value of the Class A Ordinary Shares and Class A PESCOs to GBP 1.- (one Pound Sterling) each;

3. Acknowledgement that the corporate capital of the Company set at GBP 12,500.- (twelve thousand five hundred Pound Sterling) is represented by 6,250 (six thousand two hundred fifty) Class A Ordinary Shares and 6,250 (six thousand two hundred fifty) Class A PESCOs, having a par value of GBP 1.- (one Pound Sterling) each;

4. Subscription to and payment of the corporate capital increase specified in item 2. above;

5. Amendment to the articles 5.1, 5.3, 5.4 and 17.1 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect changes adopted under items 1. and 2. above;

6. Amendment to articles 16.2, 16.3, 17.3, 18 and 19.3 of the Articles in order to fix certain errors and inconsistencies with regards to the provisions related to the preferred equity stock certificates;

7. Restatement of the Articles; and

8. Amendment to the register of partners and register of PESCOs of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the relevant registers of the Company;

9. Miscellaneous.

III. That the Sole Partner has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Partner resolves to convert the Company's functional currency from EUR (Euro) into GBP (Pound Sterling) so as to fix the Company's corporate capital in an amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 6,250 (six thousand two hundred fifty) Class A Ordinary Shares and 6,250 (six thousand two hundred fifty) Class A PESCOs, having a par value of EUR 1 (one Euro) each to GBP 11,750.- (eleven thousand seven hundred fifty Pound Sterling) represented by 6,250 (six thousand two hundred fifty) Class A Ordinary Shares and 6,250 (six thousand two hundred fifty) Class A PESCOs, having a par value of GBP 0.94.- (ninety-four pence) each, pursuant to the official exchange rate published by the ECB on December 23, 2008 between Euro and GBP: EUR 1 = GBP 0.94 (rounded down to two decimals).

Second resolution

The Sole Partner resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of GBP 750.- (seven hundred fifty Pound Sterling) in order to bring the corporate capital of the Company from GBP 11,750.- (eleven thousand seven hundred fifty Pound Sterling), represented by 6,250 (six thousand two hundred fifty) Class A Ordinary Shares and 6,250 (six thousand two hundred fifty) Class A PESCOs, having a par value of GBP 0.94.- (ninety-four pence) each to GBP 12,500.- (twelve thousand five hundred Pound Sterling) and increase of the par value of the Class A Ordinary Shares and Class A PESCOs to GBP 1.- (one Pound Sterling) each.

Third resolution

The Sole Partner resolves to acknowledge that as a result of the preceding resolution, the corporate capital of the Company is now set at GBP 12,500.- (twelve thousand five hundred Pound Sterling) represented by 6,250 (six thousand two hundred fifty) Class A Ordinary Shares and 6,250 (six thousand two hundred fifty) Class A PESCOs, having a par value of GBP 1.- (one Pound Sterling) each.

Fourth resolution

The Sole Partner resolves to accept the subscription and full payment of the increase of the share capital as follows:

Subscription - Payment

The Sole Partner hereby declares that it subscribes to the increase of the corporate capital of the Company in the amount of GBP 750.- (seven hundred fifty Pound Sterling) and it fully pays it up by a contribution in cash in the amount of GBP 750.- (seven hundred fifty Pound Sterling) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be allocated to the nominal corporate capital account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Fifth resolution

The Sole Partner resolves to amend articles 5.1, 5.3, 5.4 and 17.1 in order to reflect the above changes and resolves that such articles shall have the wording as per articles 5.1, 5.3, 5.4 and 17.1 of the seventh resolution below.

Sixth resolution

The Sole Partner resolves to amend articles 16.2, 16.3, 17.3, 18 and 19.3 and resolves that such articles shall have the wording as per articles 16.2, 16.3, 17.3, 18 and 19.3 of the seventh resolution below.

Seventh resolution

The Sole Partner resolves to restate the Articles in their entirety so that they read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name SVMF Lux SPV S.à.r.l. (the Company), which is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the

law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (the Company Law) and the law of 22 March 2004 on securitisation (the Securitisation Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office of the Company may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers (as used in these Articles, "board of managers" also refers to the sole manager if the Company is managed by a single manager only) of the Company. The registered office may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of Partners (as defined in article 18; as used in these Articles, "general meeting of Partners" also refers to the single Partner) of the Company, adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Purpose.

3.1. The Company may enter into any type of securitisation transactions within the meaning of the Securitisation Law and in particular it may acquire or assume, directly or indirectly or through another entity, risks relating to any kind of loans (the Underlying Assets) and to directly or indirectly invest, acquire, hold and dispose of the Underlying Assets along with any supplemental collateral (including but not limited to real estate), related property and collections thereon.

3.2. The Company may issue shares, notes, bonds, debentures and any kind of equity or debt securities whose value or yield depend on the risks relating to the Underlying Assets (including without limitation preferred equity stock certificates). The Company may borrow in any form within the limits of the Securitisation Law.

3.3 The Company may enter into any transactions by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to debt and equity securities, other similar instruments, rights or participations in the Underlying Assets.

3.4. The Company may give guarantees and grant pledges, mortgages or any other types of security interests over all or some of its assets within the limits of the Securitisation Law.

3.5. The Company may establish one or more Compartments (as defined below) to directly or indirectly invest in, acquire, hold and dispose of one or more Underlying Assets along with any supplemental collateral (including but not limited to real estate), related property and collections thereon.

3.6. The Company may freely dispose of, and assign, its assets on such terms as determined by the board of managers, provided however that where such assets are related to one or more specific Compartments of the Company, such assets may only be assigned on the terms and subject to the conditions set out in resolutions of the board of directors creating such Compartment or Compartments, as such resolutions may be amended from time to time.

3.7. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

3.8. The Company may carry out any commercial or financial transactions which relate directly or indirectly to the foregoing objects.

Art. 4. Duration. The duration of the Company is unlimited.

II. Capital - Ordinary shares - Preferred equity stock certificates

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Pound Sterling (GBP 12,500.-) and is represented by six thousand two hundred fifty (6,250) class A ordinary shares, each ordinary share being in registered form and having a par value of one Pound Sterling (GBP 1. -) each (the Class A Ordinary Shares) and six thousand two hundred fifty (6,250) class A preferred equity stock certificates, each class A preferred equity stock certificate being in registered form and having a par value of one Pound Sterling (GBP 1. -) (the Class A PESCs). All Class A Ordinary Shares and Class A PESCs have been subscribed and are fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or more times by a resolution of the general meeting of Partners of the Company, adopted in the manner required for the amendment of these Articles. In case a Partner holds both ordinary shares and preferred equity certificates, such Partner will count as one Partner of the Company for the quorum requirements set forth by the Company Law. Ordinary shares and/or preferred equity stock

certificates issued by the Company may, as set forth in article 7 below, be expressed as being exclusively related to one or more specific Compartments (as defined in article 7 below) of the Company.

5.3. The Company shall maintain a share premium reserve account for the Class A Ordinary Shares (the Class A Ordinary Shares Share Premium Reserve Account) in Pound Sterling (GBP), and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class A Ordinary Shares. Amounts so recorded to this share premium reserve account will constitute freely distributable reserves.

5.4. The Company shall maintain a share premium reserve account for the Class A PESCOs (the Class A PESCOs Share Premium Reserve Account) in Pound Sterling (GBP), and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the PESCOs. Amounts so recorded to this share premium reserve account will constitute freely distributable reserves.

Art. 6. Ordinary shares and Preferred equity stock certificates.

6.1. Without prejudice to the provisions of articles 7 and 16 below, each ordinary share as well as each preferred equity stock certificate entitles its holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of ordinary shares and preferred equity stock certificates in existence or, in the event the Company has established Compartments, to a fraction of the corporate assets and profits of the Compartment to which they relate, in direct proportion to the number of ordinary shares and preferred equity stock certificates relating to such Compartment.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Ordinary shares are freely transferable among Partners holding ordinary shares or, if there is only one Partner, to third parties. If the Company has more than one Partner, the transfer of ordinary shares to non-holders of ordinary shares is subject to the prior approval of the general meeting of Partners of the Company representing at least three quarters of the share capital of the Company. A transfer of ordinary shares will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Company Law. If the Company has established one or more Compartments (as defined below), this article 6.3 will apply mutatis mutandis within each Compartment, as a result of which transfers between holders of ordinary shares related exclusively to one Compartment to holders of ordinary shares exclusively related to another Compartment will not be free and are subject to the prior approval of the general meeting of Partners of the Company as set out above.

6.4. Preferred equity stock certificates are freely transferable among Partners holding preferred equity stock certificates or, if there is only one Partner, to third parties. If the Company has more than one Partner, the transfer of preferred equity stock certificates to non-holders of preferred equity stock certificates is subject to the prior approval of the general meeting of Partners of the Company representing at least three quarters of the share capital of the Company. A transfer of preferred equity stock certificates will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Company Law. If the Company has established one or more Compartments (as defined below), this article 6.3 will apply mutatis mutandis within each Compartment, as a result of which transfers between holders of preferred equity stock certificates related exclusively to one Compartment to holders of preferred equity stock certificates exclusively related to another Compartment will not be free and are subject to the prior approval of the general meeting of Partners of the Company as set out above.

6.5. A register of Partners will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Company Law and may be examined by each Partner who so requests. If the Company has established one or more Compartments, a register of Partners will be kept for each Compartment separately.

6.6. The Company may acquire or redeem its ordinary shares and preferred equity stock certificates to the extent permitted by these Articles on the basis of amounts available for distribution in accordance with article 17.3.

Art. 7. Compartments.

7.1. The board of managers may create one or more compartments within the Company (the Compartment or the Compartments). Each Compartment shall, unless otherwise provided for in the resolution of the board of managers creating such Compartment, correspond to a distinct part of the assets and liabilities of the Company. The resolution of the board of managers creating one or more Compartments, or amending the same, shall be binding as of the date of such resolutions against any third party.

7.2. As between shareholders, investors and creditors, each Compartment of the Company shall be treated as a separate entity. Rights of shareholders, investors and creditors of the Company that (i) have, when coming into existence, been designated as relating to a Compartment or (ii) have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of a Compartment are, except if otherwise provided for in the resolution of the board of managers having created the relevant Compartment, strictly limited to the assets of that Compartment and the assets of that Compartment shall be exclusively available to satisfy such shareholders, investors and creditors. Creditors, investors and shareholders of the Company whose rights are not related to a specific Compartment shall have no rights to the assets of any Compartment.

7.3. Unless otherwise provided for in the resolution of the board of managers having created a specific Compartment, no resolutions of the board of managers may be taken to amend the resolution having created such Compartment or to take any other decision directly affecting the rights of the shareholders, investors or creditors whose rights relate to such Compartment, including any decision to liquidate such Compartment, without the prior approval of the shareholders, investors or creditors whose rights relate to the relevant Compartment. Any decisions of the board of directors taken in breach of this article shall be void.

7.4. Each Compartment of the Company may be separately liquidated without such liquidation resulting in the liquidation of another Compartment or of the Company itself.

7.5. Where pursuant to article 7.3. above, the prior approval of the Partners of a specific Compartment is required, the majority requirements set forth in article 17 below apply. Where the prior approval of the creditors (other than Partners) of a specific Compartment is required, the majority requirements set forth in either the board resolution creating such Compartment or the issuing documents relating to the securities of such Compartment apply.

III. Management - Representation

Art. 8. Board of managers.

8.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the general meeting of Partners of the Company which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of class A managers and class B managers. Manager(s) need not be shareholder(s).

8.2. The managers may be dismissed at any time without cause (ad nutum).

Art. 9. Powers of the board of managers.

9.1. All powers not expressly reserved by the Company Law or these Articles to the general meeting of Partners of the Company shall fall within the competence of the board of managers, which shall be empowered to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and the provisions of the Securitisation Law.

9.2. Special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more agents, whether Partners or not, by the board of managers or by any manager of the Company.

Art. 10. Procedure.

10.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

10.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

10.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state that they were duly informed and had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by a consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

10.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

10.5. The board of managers can validly deliberate and act only if (i) a majority of its members is present or represented and (ii) at least one class A manager and one class B manager are present or represented. Resolutions of the board of managers are valid if (i) approved by a majority of the votes cast and (ii) approved by at least one class A manager. Resolutions of the board of managers shall be recorded in minutes signed by all managers present or represented at the meeting.

10.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. Participation in a meeting by such means is deemed to constitute participation in person at such meeting.

10.7. Circular resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple counterparts of identical minutes and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 11. Representation.

11.1. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the sole manager or, if the Company has more than one manager, by the joint signature of any class A manager and any class B manager.

11.2. The Company shall also be bound towards third parties in all matters by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 9.2. of these Articles.

Art. 12. Liability of the managers.

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company provided that such commitment is in compliance with these Articles and with applicable laws.

IV. General meetings

Art. 13. General meetings of the partners of the company.

13.1. If the Company has only one Partner, such Partner shall have all powers conferred by the Company Law to the general meeting of Partners.

13.2. If there are not more than twenty-five Partners, the decisions of the Partners may be taken without a meeting by circular resolution, the text of which shall be sent to all the Partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The Partners shall cast their vote by signing the resolution. Signatures of the Partners may appear on a single document or on multiple counterparts of an identical resolution and may be evidenced by original or facsimile signature. Each Partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meeting of Partners.

13.3. Each share is entitled to one vote.

13.4. Collective decisions in respect of matters relating to the Company in general are only validly taken insofar as they are adopted by Partners owning more than one half of the share capital of the Company. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the Partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

Art. 14. General meetings of partners of a specific compartment.

14.1. The Partners holding ordinary shares or preferred equity stock certificates relating to a specific Compartment of the Company may, at any time, hold general meetings to decide on any matters which relate exclusively to such Compartment.

14.2. The Partners holding ordinary shares or preferred equity stock certificates relating to other Compartments of the Company or the Partners holding ordinary shares or preferred equity stock certificates relating to the Company and not related to a specific Compartment of the Company may attend, but shall not be entitled to vote at such meetings.

14.3. The provisions of article 13 shall apply mutatis mutandis to the general meetings of Partners of a specific Compartment. Decisions affecting the rights of Partners of a specific Compartment or decisions regarding the liquidation of a specific Compartment are subject to the affirmative vote of the majority of Partners representing at least three quarters of the ordinary shares and preferred equity stock certificates relating to such Compartment.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 15. Annual accounts.

15.1. The financial year of the Company shall begin on 1 January and end on 31 December of each year.

15.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts shall be established, and the board of managers shall prepare a balance sheet setting out the Company's assets and liabilities and the profit and loss accounts.

15.3. On separate accounts (in addition to the accounts held by the Company in accordance with the Company Law and normal accounting practice), the board of managers shall determine at the end of each financial year, the result of each Compartment which will be determined as follows:

The result of each Compartment will consist in the balance of all income, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the relevant Compartment (including capital gains, liquidation surplus, dividend distribution) and the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company during its exercise and which can regularly and reasonably be attributed to the management and operation of such Compartments (including fees, costs, corporate income tax on capital gain, expenses relating to dividend distribution).

The general meeting of Partners of each such Compartment shall approve such separate accounts for each such Compartment prior to the accounts held by the Company in accordance with the Company Law and normal practice, as set forth in article 15.2.

15.4. All income and expenses not attributed to any specific Compartment shall be allocated to all the Compartments of the Company on a pro rata basis of the ordinary shares and preferred equity stock certificates issued in each Compartment or other reasonable manner determined by the board of managers.

15.5. The accounts of Company shall be audited by an independent auditor (réviseur d'entreprises) to be appointed by the board of managers in accordance with article 48 of the Securitisation Law.

Art. 16. Rights attached to the class A PESCs.

16.1. The Company must, to the extent permissible by law, redeem or acquire all (but not some) of the outstanding Class A PESCs on 14 March 2028 at the latest.

16.2. Subject to article 16.1., the Company may redeem Class A PESCs with at least 6 calendar days prior written notice (or any other term agreed upon by the Company and the individual holder of Class A PESCs) setting out the proposed redemption date (which must be a Business Day) and the redemption consideration including reasonable detail of calculations as against the requirements of article 6.6. (as the case may be).

16.3. Each holder of Class A PESCs, in consideration of a redemption or acquisition of its Class A PESCs by the Company under article 16.1. or article 16.2., shall be entitled to receive an amount equal to the sum of:

- (a) the Class A PESC Investment Amount, and
- (b) the balance of the Class A PESCs profit account (as defined in article 17.1(b) below) whereby the balance of the Class A PESCs Profit Account shall be determined on the assumption that the calendar day immediately preceding the resolution of the Partner(s) deciding on the redemption is a Class A PESC Period End Date.

Art. 17. Allocation of profits.

17.1. The Company shall maintain:

- (a) a Class A legal reserve account (the Class A Legal Reserve Account);
- (b) a Class A PESC profit account (the Class A PESC Profit Account); and
- (c) a Class A general profit account (the Class A General Profit Account) (which is not a Class A PESC Profit Account), all to be kept in Pound Sterling (GBP).

17.2. Any losses appearing from the profit and loss account adopted by the general meeting of Partners of the Company shall be allocated as follows:

- (a) first, to the Class A General Profit Account, if and to the extent this account shows a positive amount;
- (b) second, the balance after the allocation pursuant to paragraph (a) above, if any, to the Class A PESC Profit Account, if and to the extent this account shows a positive amount; and
- (c) third, the balance after the allocation pursuant to paragraphs (a) and (b) above, if any, to the Class A General Profit Account.

17.3. Each financial year, all of the profit distributable by law shown in the annual accounts of the Company, which, for the avoidance of doubt, include the Class A PESC Coupon Entitlement, must be allocated to the profit accounts referred to in article 17.1. in the following order:

- (a) first, an amount corresponding to 5% of the profit distributable by law shall be allocated to the Class A Legal Reserve Account, until the aggregate amount allocated to the Class A Legal Reserve Account is equal to 10% of the share capital represented by the Class A Ordinary Shares and Class A PESCs issued by the Company;
- (b) second, with respect to any financial year, the Class A PESC Coupon Entitlement that has not been fully allocated to the Class A PESC Profit Account due to insufficient profits in any previous financial year shall be allocated to the Class A PESC Profit Account;
- (c) third, with respect to any financial year, the Class A PESC Coupon Entitlement that has been allocated to the Class A PESC Profit Account and which has thereafter been withdrawn from the Class A PESC Profit Account due to allocation of losses under article 17.2. in a subsequent financial year shall be allocated to the Class A PESC Profit Account;
- (d) fourth, with respect to any financial year, an amount equal to the Class A PESC Coupon Entitlement for such financial year shall be allocated to the Class A PESC Profit Account; and
- (e) finally, the part of the profit remaining after the allocations pursuant to paragraph (a) to and including (d) shall be allocated to the Class A General Profit Account.

17.4. Subject to article 17.6., on each Class A PESC Period End Date, the balance of the Class A PESC Profit Account may be paid to the holders of Class A PESCs as a dividend, calculated on the following basis:

- (a) in case of a final dividend: the balance of the Class A PESC Profit Account (taking into account the reduction in the Class A PESC Profit Account effected by any advance payment on dividends made to the holder(s) of Class A PESCs);
- (b) in the case of an advance payment on dividends made to the holder(s) of Class A PESCs: the balance of the Class A PESC Profit Account determined on the assumption that the calendar day immediately preceding the relevant Class A PESC Period End Date is the end of a financial year.

17.5. Any distribution out of the Class A Profit Accounts which is not contemplated by article 17.4. can only be made to the Partners of the Company pursuant to a unanimous resolution of the general meeting of Partners of the Company where the entire voting share capital of the Company is present or represented, it being understood, for the avoidance of doubt, that the holder(s) of Class A PESCs shall not be entitled to any distributions except those made out of the Class A PESC Profit Account.

17.6. To the extent permitted by law, the board of managers may pay out an advance payment on dividends.

17.7. The final dividend with respect to a financial year must be declared by a resolution of the general meeting of Partners of the Company, taking into consideration any advance payment on dividends declared by the board of managers with respect to the same financial year.

17.8. Each Partner who is entitled to receive a final dividend or, as the case may be, an advance payment on dividends may decide that said dividend shall accrue and be paid on a later date.

Art. 18. Definitions. The following capitalized terms used in these Articles shall have the following meanings:

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday or public holiday) on which commercial banks are generally open for business in Luxembourg.

Class A Commencement Date means 14 March 2008.

Class A Legal Reserve Account has the meaning given in article 16.1.

Class A PESC Coupon Entitlement means, with respect to any Class A PESC Coupon Period, an amount calculated as the product of (a) the Class A PESC Coupon Rate, and (b) the average Class A PESC Investment Amount during the relevant Class A PESC Coupon Period.

Class A PESC Coupon Period means the period:

- (a) starting on (and including) the Class A Commencement Date or a Class A PESC Period End Date; and
- (b) ending on (but not including) the next Class A PESC Period End Date, based on a year of 365 days and the number of whole days in the relevant Class A PESC Coupon Period.

Class A PESC Coupon Rate means a fraction, expressed as a percentage, (a) the numerator of which is all income (including interest and gains), net of taxes, derived by the Company from the Class A PESC Investment for the relevant Class A PESC Coupon Period, minus (i) any amounts to be paid into the Class A Legal Reserve Account in relation to the Class A PESC Coupon Period and (ii) the Company's expenses allocable to such Class A PESC Coupon Period, and (b) the denominator of which is the average Class A PESC Investment Amount during the relevant Class A PESC Coupon Period.

Class A PESC Investment means any and all receivables and other assets acquired by the Company with the proceeds from the issuance of the Class A PESCOs (including the share premium contributions thereon), including the re-investment of income and gains derived from such receivables and assets.

Class A PESC Investment Amount means the sum of:

- (a) the nominal value of each Class A PESC multiplied by the number of Class A PESCOs on issue; and
- (b) the balance of the Class A PESC Share Premium Reserve Account.

Class A PESC Period End Date means:

- (a) December 31 of each year occurring before the date specified in article 16.1; and
- (b) each date of redemption of Class A PESCOs by the Company pursuant to article 16.1 and article 16.2; or, if such date is not a Business Day, the next Business Day (unless that day falls in the following financial year, in which case the Class A PESC Period End Date ends on the previous Business Day).

Class A PESC Profit Account has the meaning given to it in article 17.1.

Class A Ordinary Shares Share Premium Reserve Account has the meaning given to it in article 5.3.

Class A PESCOs Share Premium Reserve Account has the meaning given to it in article 5.4.

Class A Profit Accounts means the Class A PESC Profit Account and the Class A General Profit Account.

Partner means any holder of ordinary shares or preferred equity stock certificates.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 19. Dissolution - Liquidation.

19.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidator(s), who do not need to be Partners of the Company, appointed by a resolution of the general meeting of Partners of the Company which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the general meeting of Partners or by law, the liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company. Any liquidation of the Company must be conducted in accordance with article 7 on a Compartment by Compartment basis.

19.2. These Articles shall remain in effect during the liquidation.

19.3. Any assets remaining after payment of all of the Company's debts shall be applied as follows:

- (a) first, to the holder of Class A PESCOs, the Class A PESC Investment Amount and the the balance of the Class A PESC Profit Account, whereby such balance shall be determined on the assumption that the calendar day immediately preceding the resolution of the general meeting of Partners provided for in article 19.1. is a Class A PESC Period End Date;
- (b) second, to the holder of Class A Ordinary Shares, the paid up part on the Class A Ordinary Shares; and
- (c) third, to the holders of Class A Ordinary Shares, the remainder after the distributions pursuant to paragraphs (a) to (b).

Upon liquidation, no distributions may be made to the Company in respect of ordinary shares or preferred equity certificates held by it.

19.4. After the liquidation has been completed, the books and records of the Company shall be kept for the period prescribed by law by the person appointed for that purpose in the resolution of the general meeting of Partners to dissolve the Company. Where the general meeting of Partners has not appointed such person, the liquidator(s) shall do so.

VII. General provisions

Art. 20. Prohibition to petition for bankruptcy of the Company or to seize the assets of the Company

In accordance with article 64 of the Securitisation Law, any investor (the Investor) in, and any creditor (the Creditor) of, the Company and any person which has entered into a contractual relationship with the Company (the Contracting Party) agrees not to petition for bankruptcy of the Company or request the opening of any other collective or reorganization proceedings against the Company.

Art. 21. Reference is made to the provisions of the applicable Company Law and the Securitisation Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Eighth resolution

The Sole Partner resolves to amend the register of partners and register of PESCOs of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the relevant registers of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand four hundred euros (EUR 1.400.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'an deux mille huit, le vingt-quatre décembre,

par-devant Nous, Me Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de SVMF Lux SPV S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val de Sainte Croix, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137.568 (la Société). La Société a été constituée le 14 mars 2008 suivant un acte de Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1060 du 29 avril 2008.

Apollo Strategic Value Master Fund, L.P., une société en commandite exemptée (exempted limited partnership) des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Iles Cayman, immatriculée au Registre des sociétés en commandite des Iles Cayman sous le numéro WK 17-448 (l'Associé Unique),

ici représentée par Madame Isabel Dias, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York, le 23 décembre 2008,

ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales et tous les certificats de part privilégiée de classe A dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Conversion de la devise fonctionnelle de la Société de l'EUR (euro) en GBP (Livres Sterling) afin de fixer le capital social de la Société d'un montant de EUR 12.500.- (douze mille cinq cents euros) représenté par 6.250 (six mille deux cent cinquante) parts sociales ordinaires de classe A et par 6.250 (six mille deux cent cinquante) certificats de part privilégiée de classe A, ayant une valeur nominale de EUR 1.- (un euro) chacun à GBP 11.750.- (onze mille sept cent cinquante Livres Sterling) représenté par 6.250 (six mille deux cent cinquante) parts sociales ordinaires de classe A (les Parts Sociales de Classe A) et par 6.250 (six mille deux cent cinquante) certificats de part privilégiée de classe A (les PESCOs de Classe A), ayant une valeur nominale de GBP 0,94.- (quatre-vingt-quatorze centimes de Livres Sterling) chacun, en vertu du taux de change officiel publié par la BCE le 23 décembre 2008 entre l'euro et la Livre Sterling: EUR 1 = GBP 0.94.- (arrondi vers le bas à deux décimaux);

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de GBP 750.- (sept cent cinquante Livres Sterling) afin de porter le capital social de la Société de GBP 11.750.- (onze mille sept cent cinquante Livres Sterling) représenté par 6.250 (six mille deux cent cinquante) Parts Sociales de Classe A et par 6.250 (six mille deux cent cinquante) PESCOs de Classe A, ayant une valeur nominale de GBP 0,94 (quatre-vingt-quatorze centimes de Livres Sterling) chacun à GBP

12.500.- (douze mille cinq cents Livres Sterling) et augmentation de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe A et des PESCs de Classe A à GBP 1.- (une Livre Sterling) chacun;

3. Constatation que le capital social de la Société fixé à GBP 12.500.- (douze mille cinq cents Livres Sterling) est représenté par 6.250 (six mille deux cent cinquante) Parts Sociales de Classe A et par 6.250 (six mille deux cent cinquante) PESCs de Classe A, ayant une valeur nominale de GBP 1.- (une Livre Sterling) chacun;

4. Souscription et libération de l'augmentation de capital social indiquée au point 2. ci-dessus;

5. Modification des articles 5.1, 5.3, 5.4 et 17.1 des statuts de la Société (les Statuts) en vue de refléter les changements adoptés aux points 1., et 2. ci-dessus;

6. Modification des articles 16.2, 16.3, 17.3, 18 et 19.3 des Statuts en vue de corriger certaines erreurs et incohérences en ce qui concerne les dispositions relatives aux certificats de part privilégiée;

7. Refonte des Statuts;

8. Modification du registre des associés et du registre des PESCs de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité conféré à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans les registres de la Société concernés; et

9. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de convertir la devise fonctionnelle de la Société de l'EUR (euro) en GBP (Livres Sterling) afin de fixer le capital social de la Société d'un montant de EUR 12.500.- (douze mille cinq cents euros) représenté par 6.250 (six mille deux cent cinquante) Parts Sociales de Classe A et par 6.250 (six mille deux cent cinquante) PESCs de Classe A, ayant une valeur nominale de EUR 1.- (un euro) chacun à GBP 11.750.- (onze mille sept cent cinquante Livres Sterling) représenté par 6.250 (six mille deux cent cinquante) Parts Sociales de Classe A et par 6.250 (six mille deux cent cinquante) PESCs de Classe A, ayant une valeur nominale de GBP 0,94.- (quatre-vingt-quatorze centimes de Livres Sterling) chacun, en vertu du taux de change officiel publié par la BCE le 23 décembre 2008 entre l'euro et la Livre Sterling: EUR 1 = GBP 0,94.- (arrondi vers le bas à deux décimaux).

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de GBP 750.- (sept cent cinquante Livres Sterling) afin de porter le capital social de la Société de GBP 11.750.- (onze mille sept cent cinquante Livres Sterling) représenté par 6.250 (six mille deux cent cinquante) Parts Sociales de Classe A et par 6.250 (six mille deux cent cinquante) PESCs de Classe A, ayant une valeur nominale de GBP 0,94.- (quatre-vingt-quatorze centimes de Livres Sterling) chacun à GBP 12.500.- (douze mille cinq cents Livres Sterling) et augmentation de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe A et des PESCs de Classe A à GBP 1.- (une Livre Sterling) chacun.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de constater qu'en conséquence de la résolution précédente, le capital social de la Société est désormais fixé à GBP 12.500.- (douze mille cinq cents Livres Sterling) représenté par 6.250 (six mille deux cent cinquante) Parts Sociales de Classe A et par 6.250 (six mille deux cent cinquante) PESCs de Classe A, ayant une valeur nominale de GBP 1 (une Livre Sterling) chacun.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter la souscription et la libération de l'augmentation du capital social de la manière suivante:

Souscription - Libération

L'Associé Unique déclare qu'il souscrit à l'augmentation de capital social de la Société d'un montant de GBP 750.- (sept cent cinquante Livres Sterling) et la libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant de GBP 750.- (sept cent cinquante Livres Sterling) documenté au notaire par un certificat de blocage et qui sera affecté au compte capital social nominal de la Société.

Le montant de l'augmentation du capital social est immédiatement à la disposition de la Société comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de modifier les articles 5.1, 5.3, 5.4 et 17.1 afin de refléter les modifications ci-dessus et décide qu'ils auront la teneur des articles 5.1, 5.3, 5.4 et 17.1 de la septième résolution ci-dessous.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de modifier les articles 16.2, 16.3, 17.3, 18 et 19.3 afin de refléter les modifications ci-dessus et décide qu'ils auront la teneur des articles 16.2, 16.3, 17.3, 18 et 19.3 de la septième résolution ci-dessous.

Septième résolution

L'Associé Unique décide de reformuler les Statuts dans leur intégralité, de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination "SVMF Lux SPV S.à r.l." (la Société) qui est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés) et la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la Loi sur la Titrisation), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une résolution du conseil de gérance (utilisé dans ces Statuts, "conseil de gérance" renvoie également au gérant unique si la Société n'est administrée que par un gérant unique) de la Société. Le siège social peut encore être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des Associés (telle que définie à l'article 18; utilisé dans ces Statuts, "l'assemblée générale des Associés" renvoie également à l'Associé unique) de la Société, délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance de la Société. Lorsque du conseil de gérance de la Société estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société pourra entrer dans toute forme d'opération de titrisation au sens de la Loi sur la Titrisation et, plus particulièrement, la Société pourra acquérir ou assumer, directement ou indirectement ou par l'intermédiaire de toute autre entité, tout risque relatif à tout type de prêt (les Actifs Sous-Jacents) et d'investir directement ou indirectement, d'acquérir, de détenir ou de disposer des Actifs Sous-Jacents accompagnés de toute garantie additionnelle (incluant sans limitation l'immobilier), de toute propriété y afférente et du recouvrement de ces derniers.

3.2. La Société pourra émettre des actions, des titres de dettes ("notes"), des obligations et des titres de dettes assortis de sûretés ("debenture") et tout autre type de valeurs mobilières de capital ou de dette dont la valeur ou le rendement dépend des risques relatifs aux Actifs Sous - Jacents (incluant sans limitation les certificats de part privilégiée). La Société pourra emprunter sous toute forme quelle qu'elle soit endéans les limites de la Loi sur la Titrisation.

3.3. La Société pourra entrer dans toute transaction dans laquelle elle acquière ou assume, directement ou indirectement ou par l'intermédiaire d'une autre entité, les risques relatifs aux valeurs mobilières de dettes ou de capital, d'autres instruments similaires, des droits ou des participations dans les Actifs Sous - Jacents.

3.4. La Société pourra donner des garanties et accorder des gages, hypothèques ou tout autre type de sûretés sur tous ou une partie de ses biens endéans des limites de la Loi sur la Titrisation.

3.5. La Société pourra établir une ou plusieurs Compartiments (comme décrit ci-dessous) afin d'investir directement ou indirectement, d'acquérir, détenir ou disposer d'un ou plusieurs Actifs Sous-Jacents accompagnés de toute garantie additionnelle (incluant sans limitation l'immobilier), de toute propriété y afférente et du recouvrement de ces derniers.

3.6. La Société peut librement disposer de, et céder, ses actifs selon les termes définis par le conseil de gérance, à condition, néanmoins, que lorsque de tels actifs se rapportent à un ou plusieurs Compartiments spécifiques de la Société, ces mêmes actifs pourront seulement être cédés aux termes des résolutions du conseil de gérance, créant un tel Compartiment ou de tels Compartiments, et seront soumis à celles-ci, ces résolutions pouvant être modifiées de temps à autre.

3.7. La Société peut, d'une manière générale, employer toute technique et instrument lié à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.8. La Société pourra s'engager dans toute opération commerciale ou financière en relation directe ou indirecte avec son objet social.

Art. 4. Durée.

La Société est formée pour une durée indéterminée.

II. - Capital - Parts sociales - Certificats de part privilégiée

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500.-), et est représenté par six mille deux cent cinquante (6.250) parts sociales ordinaires de classe A, chaque part sociale sous forme nominative et ayant une

valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1.-) chacune (les Parts Sociales de Classe A) et six mille deux cent cinquante (6.250) certificats de part privilégiée de classe A, chaque certificat de part privilégiée de classe A sous forme nominative et ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1.-) chacun (les PESCs de Classe A). Toutes les Parts Sociales de Classe A et tous les PESCs de Classe A ont été souscrits et entièrement libérés.

5.2. Le capital social pourra être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'assemblée générale des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. Si un des Associés détient à la fois des parts sociales ordinaires et des certificats de part privilégiée, ce même Associé comptera comme un Associé de la Société afin de satisfaire les exigences de quorum prévues par la Loi sur les Sociétés. Les parts sociales ordinaires et/ou les certificats de part privilégiée émis par la Société peuvent, tel qu'il est énoncé dans l'article 7 ci-dessous, avoir fait l'objet d'une affectation expresse à un ou plusieurs Compartiments spécifiques (tel que défini à l'article 7 ci-dessous) de la Société.

5.3. La Société doit conserver un compte de réserve de prime d'émission pour les Parts Sociales de Classe A (le Compte de Réserve de Prime d'Emission des Parts Sociales de Classe A) exprimées en Livres Sterling (GBP), et il sera inscrit sur ce compte le montant et la valeur de toute prime payée sur les Parts Sociales de Classe A. Les montants ainsi enregistrés sur ce compte de réserve de prime d'émission constitueront des réserves librement distribuables.

5.4. La Société doit conserver un compte de réserve de prime d'émission pour les PESCs de Classe A (le Compte de Réserve de Prime d'Emission des PESCs de Classe A) exprimés en Livres Sterling (GBP), et il sera inscrit sur ce compte le montant et la valeur de toute prime payée sur les PESCs de Classe A. Les montants ainsi enregistrés sur ce compte de réserve de prime d'émission constitueront des réserves librement distribuables.

Art. 6. Parts sociales et certificats de part privilégiée.

6.1. Sans préjudice des dispositions des articles 7 et 16 ci-dessous, chaque part sociale ordinaire ainsi que chaque certificat de part privilégiée donne à son détenteur le droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales et le nombre de certificats de part privilégiée existants, ou dans le cas où la Société a créé des Compartiments, à une fraction des actifs et bénéfices du Compartiment auquel ils se rapportent, en proportion directe avec le nombre des parts sociales et le nombre de certificats de part privilégiée rattaché à un tel Compartiment.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les propriétaires indivis doivent désigner une seule personne pour les représenter auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales ordinaires sont librement cessibles entre Associés détenteurs de parts sociales ordinaires et, lorsque la Société a un Associé unique, à des tiers. En cas de pluralité d'Associés, la cession de parts sociales ordinaires à des non-détenteurs de parts sociales ordinaires n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société. La cession de parts sociales ordinaires n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle eut été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes les autres matières, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés. Si la Société a créé un ou plusieurs Compartiments (comme défini ci-après), cet article 6.3 sera appliqué mutatis mutandis au sein de chaque Compartiment, à la suite de quoi, les cessions entre, d'une part, les détenteurs de parts sociales ordinaires se rapportant à un Compartiment uniquement et, d'autre part, les détenteurs de parts sociales ordinaires se rapportant exclusivement à un autre Compartiment, ne seront pas libres et seront soumises à l'accord préalable de l'assemblée générale des Associés de la Société, comme décrit ci-dessus.

6.4. Les certificats de part privilégiée sont librement cessibles entre Associés détenteurs de certificats de part privilégiée et, lorsque la Société a un Associé unique, à des tiers. En cas de pluralité d'Associés, la cession de certificats de part privilégiée à des non-détenteurs de certificats de part privilégiée n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société. La cession de certificats de part privilégiée n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle eut été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes les autres matières, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés. Si la Société a créé un ou plusieurs Compartiments (comme défini ci-après), cet article 6.3 sera appliqué mutatis mutandis au sein de chaque Compartiment, à la suite de quoi, les cessions entre, d'une part, les détenteurs de certificats de part privilégiée se rapportant à un Compartiment uniquement et, d'autre part, les détenteurs de certificats de part privilégiée se rapportant exclusivement à un autre Compartiment, ne seront pas libres et seront soumises à l'accord préalable de l'assemblée générale des Associés de la Société, comme décrit ci-dessus.

6.5. Un registre des Associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés où il pourra être consulté par chaque Associé qui le souhaite. Si la Société a créé un ou plusieurs Compartiments, un registre des Associés sera conservé pour chaque Compartiment pris séparément.

6.6. La Société peut acquérir ou racheter ses propres parts sociales ordinaires et certificats de part privilégiée, dans les limites de ce que permettent les Statuts et en fonction des sommes distribuables disponibles conformément à l'article 17.3.

Art. 7. Compartiments.

7.1. Le conseil de gérance peut créer un ou plusieurs compartiments au sein de la Société (le Compartiment ou les Compartiments). Chaque Compartiment, à moins qu'il en soit prévu autrement dans les résolutions du conseil de gérance créant de tels Compartiments, doit correspondre à une partie distincte de l'actif et du passif de la Société. Les résolutions du conseil de gérance créant un ou plusieurs Compartiments, ou modifiant ces derniers, sont opposables aux tiers à partir de la date figurant sur ces résolutions.

7.2. Entre Associés, investisseurs et créanciers, chaque Compartiment de la Société doit être considéré comme une entité distincte. Les droits des Associés, investisseurs et créanciers de la Société qui (i) ont, au moment de leur naissance, été affectés à un Compartiment ou (ii) sont apparus avec la création, le fonctionnement ou la liquidation d'un Compartiment sont, à moins qu'il n'en soit prévu autrement dans les résolutions du conseil de gérance ayant créé le Compartiment, strictement limités à l'actif de ce Compartiment et l'actif de ce Compartiment doit être seulement disponible pour les besoins desdits Associés, investisseurs et créanciers. Les créanciers, investisseurs et Associés de la Société dont les droits ne sont pas affectés à un Compartiment spécifique ne peuvent revendiquer les droits attachés à l'actif d'un Compartiment.

7.3. A moins qu'il n'en soit prévu autrement dans les résolutions du conseil de gérance ayant créé un Compartiment spécifique, aucune résolution du conseil de gérance ne peut être prise pour modifier la résolution ayant créé un tel Compartiment ou pour prendre tout autre décision affectant directement les droits des Associés, des investisseurs ou des créanciers, lesquels droits se rattachent à un tel Compartiment, sans l'accord préalable des Associés ou créanciers dont les droits se rattachent au Compartiment concerné. Toute décision prise par le conseil de gérance en violation de cet article sera nulle.

7.4. Chaque Compartiment de la Société peut être liquidé séparément sans que cette liquidation n'entraîne la liquidation d'un autre Compartiment ou de la société elle-même.

7.5. Conformément à l'article 7.3. supra, dans les cas où l'accord préalable des Associés d'un compartiment spécifique est requis, la plupart des exigences exposées à l'article 17 ci-après est applicable. Dans les cas où l'accord préalable des créanciers (autres que les Associés) d'un compartiment spécifique est requis, la plupart des exigences exposées soit dans les résolutions du conseil de gérance créant tel Compartiment, soit dans les documents se rapportant aux titres de ce Compartiment, est applicable.

III. - Gestion - Représentation

Art. 8. Conseil de gérance.

8.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une décision prise en assemblée générale des Associés, qui détermine la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance, composé de gérants de classe A et de gérants de classe B. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être Associés.

8.2. Les gérants sont révocables à tout moment sans motif (ad nutum).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés ou par les Statuts à l'assemblée générale des Associés sont de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social et aux dispositions de la Loi sur la Titrisation.

9.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents par le gérant unique ou le conseil de gérance.

Art. 10. Procédure.

10.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt social l'exige ou sur convocation de n'importe quel gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

10.2. Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation de la réunion du conseil de gérance.

10.3. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Tout membre du conseil de gérance de la Société peut renoncer à la convocation dans un écrit, dont l'original peut être communiqué par télégramme, télex, facsimile ou e-mail.

10.4. Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin que ce dernier le représente à toute réunion du conseil de gérance.

10.5. Le conseil de gérance peut valablement délibérer et agir seulement si (i) une majorité de ses membres est présent ou représentée et (ii) au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B sont présents ou représentés. Les résolutions du conseil de gérance sont valablement prises si elles sont (i) approuvées à la majorité des votes des gérants présents ou représentés et (ii) approuvées au moins par un gérant de classe A. Les résolutions du conseil de gérance seront inscrites dans un procès verbal, qui sera signé par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

10.6. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo-conférence ou par tout autre moyen de communication, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'en-

tendre et de se parler. La participation à une réunion au moyen de tels procédés équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

10.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valablement adoptées et engagent la Société de la même manière que si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été valablement tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 11. Représentation.

11.1. La Société sera engagée en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par la signature du gérant unique ou, si la Société comprend plus d'un gérant, par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

11.2. La société sera également engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes ou la signature unique de toute (s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués conformément à l'article 9.2 de ces Statuts.

Art. 12. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les lois applicables.

IV. - Assemblées générales

Art. 13. Assemblées générales des associés de la société.

13.1. Si la Société est représentée par un Associé unique, cet Associé exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi sur les Sociétés à l'assemblée générale des Associés.

13.2. Lorsque le nombre d'Associés n'excède pas vingt-cinq Associés, les décisions des Associés pourront être prises sans assemblée par résolutions circulaires, dont le texte original écrit sera envoyé à tous les Associés par télégramme, télex, facsimile ou e-mail. Les Associés exprimeront leur vote en signant les résolutions circulaires. Les signatures des Associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être prouvées par un original ou un facsimile. Chaque Associé peut donner une procuration écrite par télégramme, télex, facsimile ou e-mail à toute personne ou toute entité afin que ce dernier ou cette dernière le représente à l'assemblée générale des Associés.

13.3. Chaque part sociale donne droit à un vote.

13.4. Des décisions collectives concernant en général les affaires de la Société ne sont prises que dans la mesure où elles sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social de la Société. Cependant, les résolutions qui modifient les Statuts ou qui prévoient la dissolution et la liquidation de la Société, peuvent seulement être adoptées à la majorité des Associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

Art. 14. Assemblées générales des Associés d'un compartiment spécifique.

14.1. Les Associés détenant des parts sociales ordinaires et des certificats de part privilégiée rattachés à un Compartiment spécifique de la Société peuvent, à tout moment, tenir des assemblées générales pour prendre des décisions dans les matières se rapportant à un Compartiment spécifique uniquement.

14.2. Les Associés détenant des parts sociales ordinaires et des certificats de part privilégiée rattachés à d'autres Compartiments spécifiques de la Société ou les Associés détenant des parts sociales ordinaires et des certificats de part privilégiée relatifs à la Société et non à un Compartiment spécifique de la Société peuvent participer à ces assemblées mais sont dépourvus de droit de vote.

14.3. Les dispositions de l'article 13 sont applicables mutatis mutandis aux assemblées générales des Associés d'un Compartiment spécifique. Les décisions affectant les droits des Associés d'un Compartiment spécifique ou les décisions relatives à la liquidation d'un Compartiment spécifique sont soumis aux votes affirmatifs de la majorité des Associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales ordinaires et des certificats de part privilégiée rattachés à un tel Compartiment.

V. - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 15. Les comptes annuels et assemblée générale des associés.

15.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

15.2. Chaque année, les comptes de la Société doivent être établis et le conseil de gérance doit préparer un bilan reprenant les valeurs actives et passives de la Société ainsi que les comptes de pertes et profits.

15.3. Sur des comptes séparés, (en plus des comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les Sociétés et la pratique comptable normale), le conseil de gérance déterminera à la fin de chaque année sociale un résultat pour chaque Compartiment comme suit:

Le résultat de chaque Compartiment sera le solde de tous revenus, profits ou autres produits payés ou dus sous quelque forme que ce soit relatifs au Compartiment concerné (y compris les plus-values, les bonis de liquidation, les distributions de dividendes) et le montant des dépenses, pertes, impôts ou autres transferts de fonds encourus par la Société pendant cet exercice et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement imputés à la gestion et au fonction-

nement de ce Compartiment (y compris honoraires, coûts, impôts sur plus-values, dépenses relatives à la distribution de dividendes).

L'assemblée générale des Associés des actionnaires approuvera ces comptes séparés pour chacun de ces Compartiments avant les comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les Sociétés et la pratique normale, tel qu'il est exposé à l'article 15.2.

15.4. Tous produits et dépenses non attribués à un Compartiment spécifique seront répartis entre les différents Compartiments de la Société proportionnellement aux parts sociales ordinaires et certificats de part privilégiée émis dans chaque Compartiment ou seront affectés autrement, de manière raisonnable, suivant décision du conseil de gérance.

15.5. Les comptes de la Société seront audités par un réviseur d'entreprises indépendant désigné par le conseil de gérance conformément à l'article 48 de la Loi sur la Titrisation.

Art. 16. Droits attachés aux PESC de Classe A.

16.1. La Société doit, dans les limites de la loi, racheter ou acquérir tout (et non une partie) des PESC de Classe A disponibles, au plus tard, le 14 mars 2028.

16.2. Sous réserve de l'article 16.1., la Société peut racheter les PESC de Classe A si elle donne un avis écrit, au moins six jours calendaires à l'avance, (ou tout autre échéance convenue entre la Société et les détenteurs de PESC de Classe A) reprenant la date de rachat proposée (qui doit être un jour ouvrable) et l'examen du rachat incluant le détail raisonnable des calculs, respectant les exigences de l'article 6.6. (le cas échéant).

16.3. Chaque détenteur de PESC de Classe A, ayant examiné le rachat ou l'acquisition par la Société de ses PESC de Classe A, selon l'article 16.1. ou l'article 16.2., a droit à recevoir un montant égal à la somme:

- (a) du Montant d'Investissement des PESC de Classe A; et
- (b) du solde du compte de profits PESC de Classe A, (tel que défini à l'article 17.1(b) ci-dessous), par lequel le solde du Compte de Profits PESC de Classe A sera déterminé sur l'hypothèse selon laquelle la date du jour précédant immédiatement la résolution de(s) l'Associé(s) décidant du rachat est une Fin de Période PESC de Classe A.

Art. 17. Affectation des bénéfices.

17.1. La Société doit conserver:

- (a) un compte de réserve légale de Classe A (le Compte de Réserve Légale de Classe A);
- (b) un compte de profits PESC de Classe A (le Compte de Profits PESC de Classe A); et
- (c) un compte de profits généraux de Classe A (le Compte Général des Profits de Classe A) (qui n'est pas un Compte de Profits PESC de Classe A),

Pour lesquels les Livres Sterling doivent être maintenues (GBP).

17.2. Toute perte résultant du compte des pertes et profits constatée par l'assemblée générale des Associés de la Société doit être affectée comme suit:

- (a) premièrement, au Compte Général des Profits de Classe A, si et dans la mesure où ce compte présente des montants positifs;
- (b) deuxièmement, le solde après affectation conformément au paragraphe (a) ci-dessus, le cas échéant, au Compte de Profits PESC de Classe A, si et dans la mesure où ce compte présente des montants positifs; et
- (c) troisièmement, le solde après affectation conformément au paragraphe (a) et (b) ci-dessus, le cas échéant, au Compte Général des Profits de Classe A.

17.3. Chaque exercice social, la totalité des bénéfices à affecter conformément à la loi telle que mentionnée dans les comptes annuels de la Société, pour clarification, en incluant les Coupons PESC de Classe A, doit être affecté aux comptes de profits dont il est question à l'article 17.1. dans l'ordre suivant:

(a) premièrement, un montant correspondant à 5 % des bénéfices distribuables selon la loi sera affecté au Compte de Réserve Légale de Classe A, jusqu'à ce que le montant alloué au Compte de Réserve Légale de Classe A atteigne 10% du capital social de la Société;

(b) deuxièmement, pour n'importe quelle année sociale, les montants équivalents aux Coupons PESC de Classe A qui n'auront pas été pleinement affectés au Compte de Profits PESC de Classe A, en raison de bénéfices insuffisants lors d'exercices sociaux précédents, seront affectés au Compte de Profits PESC de Classe A;

(c) troisièmement, pour n'importe quel exercice social, les Coupons PESC de Classe A qui auront été affectés au Compte de Profits PESC de Classe A et qui auront par après été retirés de ce compte en raison d'affectation de pertes conformément à l'article 17.2. lors d'un exercice social ultérieur, seront affectés au Compte de Profits PESC de Classe A;

(d) quatrièmement, pour n'importe quel exercice social, un montant équivalent aux Coupons PESC de Classe A sera, pour l'exercice concerné, affecté au Compte de Profits PESC de Classe A; et

(e) finalement, le solde du bénéfice restant après l'accomplissement des opérations décrites aux alinéas (a) à (d) inclusivement sera affecté au Compte Général de Profits PESC de Classe A.

17.4. Sous réserve de l'article 17.6., à chaque Fin de Période PESC de Classe A, le solde du Compte de Profits PESC de Classe A sera payé aux détenteurs de PESC de Classe A comme un dividende, calculé comme suit:

(a) en cas de dividende final: le solde du Compte de Profits PESC de Classe A (tenant compte de la réduction dans les PESC de Classe A de du fait d'avances sur paiement de dividendes faits aux détenteurs de PESC de Classe A);

(b) dans l'hypothèse d'un versement d'acomptes sur dividendes fait à un détenteur de PESC de Classe A: le solde du Compte de Profits PESC de Classe A déterminé sur la présomption que le jour calendrier immédiatement précédant la Fin de Période PESC de Classe A est la fin d'une année sociale.

17.5. Toute distribution sur les Comptes de Profits PESC de Classe A qui n'est pas prévue par le présent article 17.4 peut seulement être faite aux Associés suite à une résolution unanime de l'assemblée générale des Associés de la Société où l'ensemble du capital social votant de la Société est présent ou représenté, étant entendu, pour autant que de besoin, que le(s) détenteur(s) de PESC de Classe A ne seront en droit de recevoir que les seules distributions effectuées à partir du Compte de Profits PESC de Classe A.

17.6. Dans les limites permises par la loi, le conseil de gérance peut effectuer un versement d'acomptes sur dividendes.

17.7. Le dividende final d'un exercice social doit être déclaré par une résolution de l'assemblée générale des Associés, en tenant compte de tout versement d'acomptes sur dividendes déclarés par le Conseil d'Administration pour la même année sociale.

17.8. Chaque Associé qui est autorisé à recevoir un dividende final ou, le cas échéant, le paiement d'un acompte sur les dividendes peut décider que ledit dividende peut être accumulé et payé à une date ultérieure.

Art. 18. Définitions. Les termes en lettres capitales suivants utilisés dans ces Statuts auront les significations suivantes:

Jour ouvrable signifie une journée (autre qu'un samedi, dimanche ou un jour férié) où les banques commerciales sont généralement ouvertes au Luxembourg.

Date de Lancement de la Classe A signifie le 14 mars 2008.

Compte de Réserve Légale de Classe A a le sens précisé à l'article 16.1.

Coupon PESC de Classe A signifie un montant (en rapport avec toute Période de Coupon PESC) égal à tous les revenus (a) de l'Intérêt du Coupon PESC de Classe A, et (b) de la moyenne du Montant d'Investissement PESC de Classe A pour la Période de Coupon PESC de Classe A pertinente.

Période de Coupon PESC de Classe A signifie la période:

(a) commençant à (et comprenant) la Date de Lancement de la Classe A ou une Période de Coupon PESC de Classe A; et

(b) finissant à (mais sans comprendre) la Fin de Période PESC de Classe A; et basée sur une année de 365 jours et le nombre de jours entiers dans la Période de Coupon PESC de Classe A.

Le Taux d'Intérêt des Coupons PESC de Classe A signifie une fraction, exprimée en pourcentage, dont (a) le numérateur est tout le revenu (intérêt y compris et gains), net d'impôts, dérivé par la compagnie de l'Investissement PESC de Classe A pour la Période de Coupon PESC de Classe A appropriée, sans (i) les montants à allouer au Compte de Réserve Légale de Classe A en relation avec une Période de Coupon PESC de Classe A et (ii) la quantité imposable exigée par minimum pour une telle période de bon de PESC et sans les dépenses de la compagnie alloué à tels à une telle Période de Coupon PESC de Classe A, et dont (b) le dénominateur donne lieu à la quantité moyenne du Montant de l'Investissement PESC de Classe A pendant la Période de Coupon PESC de Classe A approprié.

L'Investissement PESC de Classe A signifie toutes et n'importe quelles créances et autres actifs acquis par la Société avec les produits de l'émission de PESC de Classe A (incluant les distributions de primes d'émissions), incluant le réinvestissement de revenus et gains issus de tels créances ou actifs.

Montant de l'Investissement PESC de Classe A signifie la somme de:

(a) la valeur nominale de chaque PESC de Classe A multipliée par le nombre de PESC de Classe A en émission; et

(b) le solde du Compte de Réserve de Prime d'Emission PESC de Classe A.

Fin de Période PESC de Classe A signifie:

(a) le 31 décembre de chaque année arrivant avant la date mentionnée à l'article 16.1.;

(b) chaque date de rachat des PESC de Classe A par la Société conformément à l'article 16.1. et à l'article 16.2.; ou,

Si telle date n'est pas un Jour ouvrable, le premier Jour ouvrable suivant (à moins que ce jour ne tombe dans l'exercice sociale suivant, auquel cas la Fin de Période PESC de Classe A finira le Jour ouvrable précédent).

Compte de Profits PESC de Classe A a le sens précisé à l'article 17.1.

Compte de Réserve de Prime d'Emission de Parts Sociales Ordinaires a le sens précisé à l'article 5.3.

Compte de Réserve de Prime d'Emission PESC de Classe A a le sens précisé à l'article 5.4.

Comptes de Profits de Classe A signifie le Compte de Profits PESC de Classe A et le Compte Général des Profits de Classe A.

Associé signifie tout détenteur de parts sociales ordinaires ou de certificats de parts privilégiées.

VI. - Dissolution - Liquidation

Art. 19. Dissolution - Liquidation.

19.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par résolution de l'assemblée générale des Associés de la Société qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution de l'assemblée générale des Associés ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société. Toute liquidation de la Société doit être menée conformément à l'article 7, Compartiment par Compartiment.

19.2. Les Statuts conserveront leurs effets pendant la durée de la liquidation.

19.3. Tous les actifs restant après paiement de toutes les dettes de la Société devront être répartis comme suit:

(a) premièrement, aux détenteurs de PECSs de Classe A, le Montant de l'Investissement PECSs de Classe A et le solde du Compte de Profits PECSs de Classe A, ce montant devant être déterminé sur la présomption que le jour calendrier précédant immédiatement la résolution de(s) l'Associé(s) prévue à l'article 19.1. soit une Fin de Période PECSs de Classe A;

(b) deuxièmement, aux détenteurs Parts Sociales Ordinaires de la Classe A, la part libérée sur ces Parts Ordinaires de Classe A; et

(c) troisièmement, aux détenteurs Parts Sociales Ordinaires de la Classe A, le solde restant après les distributions conformément aux alinéas (a) et (b).

A compter de la liquidation, aucune distribution ne pourra être faite à la Société relativement aux parts sociales ordinaires ou aux certificats de part privilégiée qu'elle détient.

19.4. Après que la liquidation eut été terminée, les livres et documents de la Société seront conservés pendant la période prescrite par la loi par la personne désignée pour cette mission dans la résolution de l'assemblée générale des Associés de la Société prononçant la dissolution de la Société. Si l'assemblée générale des Associés de la Société n'a désigné personne, les liquidateurs devront s'en charger.

VII. - Dispositions générales

Art. 20. Interdiction d'assigner en faillite la société ou de saisir les actifs de la société.

Conformément à l'article 64 de la Loi sur la Titrisation, tout investisseur (l'Investisseur), tout créancier (le Créancier), la Société et toute personne s'engageant dans une relation contractuelle avec la Société (la Partie Contractante) acceptent de ne pas assigner la Société en faillite ou de requérir à son encontre l'ouverture de toute autre procédure collective ou d'assainissement.

Art. 21. Toute matière non expressément régie par les Statuts sera réglée par la Loi sur la Titrisation et la Loi sur les Sociétés.

Huitième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés et le registre des PECSs de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus, et donne pouvoir et autorité conférés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans les registres de la Société concernés.

Estimation des coûts

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société à raison du présent acte s'élèvent approximativement à mille quatre cents euros (EUR 1.400.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte en original.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg AC, le 2 janvier 2009. LAC/2009/64. Reçu douze euros Eur 12.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009010619/5770/925.

(090009219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Infinium S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 111.260.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009010942/766/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2008, réf. LSO-CX10138. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Miura Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 97.865.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009010944/766/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2008, réf. LSO-CX10143. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Valengilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 64.225.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009010957/6341/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA05090. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Pëtschter Wand S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 68.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009011027/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 9 janvier 2009, réf. DSO-DA00221. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090009569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.
